

LE COMITÉ DE DÉFENSE CONTRE L'IMPLANTATION DES MINES D'URANIUM du périmètre de Moncontour, réagissant à l'attentat commis fin décembre contre un pavillon de la C.O.G.E.M.A. à Neulliac (Morbihan), « conteste formellement l'utilisation qui est faite de moyens d'action violents contre l'implantation de mines d'uranium » et dénonce l'exploitation qu'en a fait la C.O.G.E.M.A. Pour ce comité, « il existe bien d'autres moyens (mobilisation sur le terrain, recours en conseil d'État, sensibilisation de la population et des élus, exposé des dangers) pour faire en sorte que notre région ne soit pas transformée en taupinières ».

Mardi 02.01.85

L'attentat de Neulliac

Mardi 02.01.85

La COGEMA condamne et invoque le droit et l'intérêt général

PONTIVY. — « Nous sommes une société de droit privé qui fonctionne comme toute société de ce type. Notre client c'est l'Etat et la COGEMA intervient en fonction des objectifs qui lui sont fixés par les pouvoirs publics. Les violences stupides dont nous sommes l'objet sont inadmissibles et intolérables ». Ainsi s'est exprimé à Neulliac (Morbihan) lundi après-midi M. Vastel, directeur des relations publiques de la COGEMA, lors de sa conférence de presse qui a suivi l'attentat perpétré vendredi matin contre cette société dans cette commune.

M. Vastel, comme M. Carré, chef de mission de la COGEMA et trois autres responsables de la société, ont tenté ainsi de faire comprendre que la COGEMA n'avait pas à faire les frais de choix politiques tout en rappelant les opposants aux recherches d'uranium à une attitude plus responsable. Reprenant à ce sujet les termes du communiqué du Comité de coordination anti-uranium du Centre-Bretagne, (« qui sème le vent récolte la tempête ») M. Vastel a voulu de toute évidence

culpabiliser tous ceux qui pour diverses raisons s'opposent aux recherches d'uranium.

« Nous sommes dans un Etat de droit, nous agissons selon le droit et un certain nombre de personnes ont la charge de son application... »

« Un conseil municipal n'a pas compétence pour changer le droit, il doit en être au contraire le garant ».

Rappelant alors que les municipalités « anti-uranium » font surtout une opposition politique, M. Vastel a souligné qu'il était « indifférent pour per-

sonne de payer l'électricité moins cher en France qu'ailleurs ».

Intérêt général et intérêts particuliers

Si la sérénité, la logique et l'économie ont trouvé leur compte dans ces explications, il a été plus difficile pour M. Vastel de persuader son auditoire d'une vingtaine de personnes (journalistes et membres d'associations) que l'intérêt général des Bretons et des Français passait par l'exploitation des recherches d'uranium « qui garantissent à la France une indépendance énergétique de vingt ans ».

« Il se peut que l'intérêt général soit parfois en contradiction avec des intérêts particuliers et il appartient alors aux élus locaux de faire des choix en fonction de l'intérêt général ».

Rappelant ensuite que l'intérêt général était déterminé par le gouvernement M. Vastel s'est démarqué de l'Etat en se refusant « à porter des jugements sur ses choix ».

Après l'attentat de Neulliac Lundi 31.12.84

Le comité de liaison anti-uranium dit « non à la logique du désespoir »

PONTIVY. — C'est assez tardivement que le comité de liaison anti-uranium du Centre-Bretagne s'est manifesté auprès de notre

rédaction pour se désolidariser de l'attentat commis à Neulliac contre la C.O.G.E.M.A. Mais en refusant un amalgame avec « la logique du

désespoir », le comité de liaison anti-uranium du Centre-Bretagne n'en reste pas moins très ferme envers la C.O.G.E.M.A., comme nous l'a dit dans les lignes qui suivent M. Dalbot, président de ce comité de liaison.

« Le comité de coordination de défense contre l'implantation des mines d'uranium refuse tout amalgame avec ce type d'action issu d'une logique du désespoir. « Notre logique est celle de la durée, de la sérénité, de l'action de masse au grand jour. »

« L'événement aujourd'hui pour nous dans le Centre-Bretagne est de voir un 5^e conseil municipal, le 12^e en Bretagne (celui de Trémargat, dans les Côtes-du-Nord), demander aux populations de s'opposer résolument aux travaux de recherches. Que la C.O.G.E.M.A. n'en profite pas pour nous donner des leçons de démocratie. »

Rappelant alors rapidement que les différents comités anti-uranium ont tenu 70 réunions publiques, que 12 conseils municipaux sont contre les recherches d'uranium, que 30 conseils municipaux ont pris une position de repli et que 100 élus sont contre, M. Dalbot précise que la C.O.G.E.M.A. n'a tenu que deux réunions en Bretagne, une à Saint-Brieuc, à l'initiative du préfet, et une autre à Lorient.

« Ce serait avoir la mémoire courte, continue M. Dalbot, que d'oublier que toutes les enquêtes ont été faites dans le mépris total des populations et sans même prévenir les élus. Qui sème le vent récolte la tempête. Cette façon d'agir de la C.O.G.E.M.A. est toujours la même... Nous rappelons à la population qu'elle doit rester vigilante et continuer à s'imposer à l'occupation de ses terrains. »

La COGEMA pour la transparence

C'est de la même façon que M. Vastel s'est ensuite refusé de juger la manière dont les informations sur les permis de recherches étaient faites par les collectivités locales.

« Nous fournissons l'information aux préfets et aux élus locaux. S'ils choisissent de s'opposer résolument aux travaux de recherches, nous n'en sommes pas responsables » a encore dit M. Vastel qui a souhaité que se développent les contacts entre la COGEMA et la presse.

« Nous n'avons rien à cacher, nous sommes pour la transparence et il faut en finir avec les vieux procès d'intentions, la confidentialité et les vieilles chimères », a-t-il conclu en refusant également de dramatiser l'attentat de Neulliac.

« Deux pains de plastic posés par quelques individus, ce n'est pas la guerre mais en s'opposant à nos recherches, on en arrive à de nouvelles actions de ce genre ».

B. LE DILOSQUER.

UNE CENTRALE NUCLEAIRE EN BRETAGNE... POURQUOI ? C'est le thème d'une conférence débat qui aura lieu le jeudi 24 janvier à 21 h, salle Masséna, maison des... 0

56 - Morbihan

Faits divers

ATTENTAT DE NEULLIAC

Le comité information uranium de Bubry Quistinic réagit à son tour

Les bureaux de la COGEMA ont été endommagés par un attentat revendiqué par l'A.R.B.

Le « Comité information uranium » Bubry Quistinic, dont le but est d'informer et de lutter contre l'implantation de mines d'uranium ne peut reprendre à son compte de telles méthodes.

Mais il ne faudrait pas que la COGEMA profite de cet acte symbolique pour inverser les rôles.

La violence reste du côté de la COGEMA, premier maillon de la chaîne qui aboutit aux bombes atomiques.

La violence c'est aussi : le démantèlement des exploitations agricoles ; la fuite des industries ; la pollution des eaux ; l'atteinte des nappes phréatiques ; les risques de cancers ; la dégradation des sites...

La violence c'est encore l'absence de concertation et d'information.

Pour notre part, nous continuerons de dénoncer les dangers liés à l'implantation des mines d'uranium en Bretagne.

Ouest France

CE QUE L'ON VOUS CACHE SUR L'URANIUM

Le 31 juillet 1982 le Premier Ministre publie une circulaire envoyée aux Commissaires de la République, qui a pour but d'améliorer la publicité sur les études d'impact et la procédure des enquêtes publiques.

DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Rien n'a changé mise à part la présence d'un dossier et d'un registre d'enquête dans chaque mairie. L'étude est toujours aussi succincte : aucune notice d'impact économique, social, écologique, n'est faite.

De plus, ce dossier n'est connu que de très peu de personnes, des conseillers municipaux des communes concernées n'étant eux-mêmes pas au courant.

Nous demandons qu'une étude réelle sur les conséquences qu'entraînent sur la région la recherche et l'exploitation de mines d'uranium soit faite par des organismes indépendants du pouvoir et de la CEA.

QUAND IL S'AGIT DE L'AVENIR D'UNE REGION ET DE SA POPULATION, AUCUNE PRECAUTION N'EST SUPERFLUE.

Des risques importants existent :

1 - L'EAU

Traversant les sites miniers, sa teneur en radioactivité augmentera. Quand on sait que les demandes de permis de recherche touchent tout le Centre Bretagne, par le biais :

- du canal de Nantes à Brest
- de l'Aulne
- du Blavet
- de l'Ellé
- du Scorff,

ce sont les villes de Quimperlé, Lorient, Pontivy, Carhaix, St Brieuc, Lannion, Guingamp, Quintin, Loudéac, Lamballe, St Malo, etc. qui seront touchées.

Dans le périmètre de ces mines, les sources, nappes phréatiques seront asséchées suite aux forages.

2 - L'AIR

Le gaz Radon, 9 fois plus lourd que l'air, une fois évacué de la mine (dans la mesure où on y arrive), se propage longtemps au gré des vents dominants. Au bout de quelques jours, il retombe, transformé en polonium, et est extrêmement dangereux.

Aucun service français ne s'est soucié de ces problèmes, la seule étude réalisée autour d'une installation américaine montre une carte de fréquence des CANCERS qui reproduit la carte des vents.

3 - LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

La pollution radioactive de l'eau et de l'air souvent diffuse au départ, se concentre dans les organismes vivants aussi bien végétaux qu'animaux. On trouve de fortes concentrations de radium dans le lait et ceci dans un rayon de 10 km. C'est encore plus vrai pour les légumes et les poissons qui peuvent concentrer le radium jusqu'à respectivement 100 fois et 10.000 fois. Sans parler des risques pour la population locale, en particulier les enfants (le radium prend la place du calcium dans la constitution du squelette).

4 - L'ENVIRONNEMENT

La création de mines entraînerait la défiguration de certains sites, des nuisances sonores.

5 - EMPRISE FONCIERE

Des exploitations agricoles seront amputées de dizaines d'hectares. Combien d'entre elles disparaîtront ?

URANIUM = DANGER

Les pollutions radioactives (par l'air, par l'eau, par la chaîne alimentaire) viendront s'ajouter à la radioactivité naturelle, augmentant ainsi les risques de CANCERS et de MUTATIONS GENETIQUES. L'effet à long terme le plus grave des produits de décomposition de l'URANIUM est la destruction combinée de la réserve de gène et de biosphère.

Les humains doivent s'attendre à avoir des enfants physiquement moins capables qu'eux de surmonter ces poisons, alors que ces poisons augmentent dans l'environnement. La descendance qui a subi une atteinte génétique est environ 12 fois plus susceptible d'être atteinte de nouveau que ne l'étaient ses parents.

POUVONS-NOUS ACCEPTER CELA ?

LE DEVELOPPEMENT DU NUCLEAIRE EST-IL NECESSAIRE ?

« Tout nucléaire », slogan dépassé

E.D.F. pense au charbon pour l'an 2000

Sauf une forte réduction du coût des réacteurs, E.D.F. pourrait être amenée à « une révision déclinante » du programme des surgénérateurs : c'est ce que déclare, en substance, dans une interview au Monde, M. Pierre Delaporte, président d'E.D.F.

Les performances économiques des réacteurs à neutrons rapides - surgénérateurs - restent éloignées de ce qu'E.D.F. espérait : une centrale à peine plus chère qu'une centrale classique. Or, reconnaît M. Delaporte, le coût de ces réacteurs est le double des autres.

En outre, la perspective d'une pénurie d'uranium s'est éloignée au-delà de trente ans : la filière surgénérateur perd donc une partie de son

avantage et de son caractère d'urgence.

A l'horizon 1990, constate M. Delaporte, la France, dont l'électricité est à 75 % d'origine nucléaire, disposera de cinq tranches nucléaires d'avance. Ainsi, de façon théorique, E.D.F. devrait s'abstenir de commander des centrales durant trois ou quatre ans. Mais il n'est pas possible de « mettre l'industrie nucléaire en état de perte de vitesse ».

M. Delaporte indique par ail-

leurs que les effectifs d'E.D.F. vont baisser « un peu partout » notamment « dans le secteur de la construction des centrales » mais aussi du fait des progrès de la productivité. « Nous ne licencions pas, nous jouerons sur les départs naturels », ajoute-t-il.

« Le tout nucléaire » : une formule un peu dépassée reconnaît le président d'E.D.F. qui révèle que l'entreprise réfléchit à la « centrale au charbon de l'an 2000 » qui devra être « rigoureusement non polluante ».

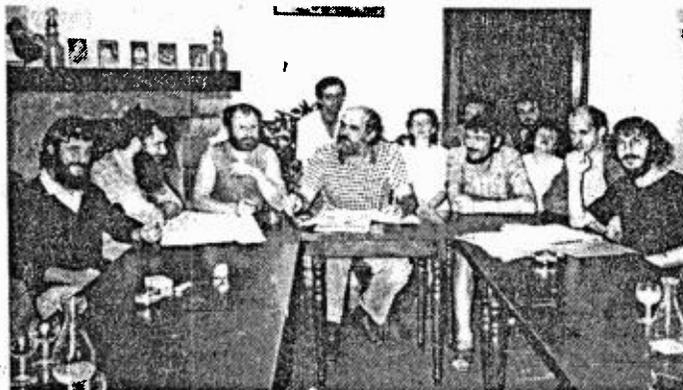
27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

Recherche d'uranium sur Bubry-Quistinic Les opposants remontent au créneau

On croyait l'affaire enterrée, faute de combattants. C'était bien mal connaître le comité d'information sur l'uranium de Bubry-Quistinic qui s'est réuni vendredi soir chez « Ty Mimile ».

Une vingtaine de personnes assistaient à cette assemblée, provoquée par l'inquiétude d'agriculteurs du nord de Bubry, revoyant dans leurs parages personnel et matériel de la COGEMA, la société responsable de recherche de minerai d'uranium sur le secteur.

L'affaire ne date pas d'hier. Dès 1985, plusieurs actions d'envergure avaient été menées lors des déterminations des zones dites de « permis de recherches ». C'était le temps où fleurissaient les fêtes anti-uranium. Depuis, on croyait la



Le comité d'information sur l'uranium lors de sa dernière réunion, vendredi à Bubry.

fièvre de ces samedis soirs définitivement éteinte... Une étincelle vient de la faire jaillir du côté de Bubry-Melrand-Persquen.

Si le paysan est d'accord...

On en est loin cependant des grandes déclarations de guerre de l'époque. Dans un premier temps, le comité d'information se veut rassurant. Il tient à rappeler « qu'il est du ressort des propriétaires et locataires des sols qu'ils exploitent de prendre leur propre décision, quant à accepter ou non la présence de la COGEMA sur leurs terres ».

« Si le paysan est d'accord, ça le regarde », admettent à l'unanimité les membres du conseil d'administration du comité. Là où tout n'est plus si clair, c'est lorsque le paysan n'accepte pas... Alors, le comité se propose comme intermédiaire juridique et financier pour défendre les intérêts de l'agriculteur.

Pour ce faire, le comité présidé par M. Louis Giquel et dont le secrétariat est assuré par M. Richard Gironnay, met donc à la disposition des intéressés deux numéros de téléphone, le 97 93 72 07 et le 97 32 04 94.

Pas d'affrontements

Dans l'immédiat, deux délégations iront voir les maires des communes concernées (MM. Onorati à Bubry et Poulin à Quisti-

nic), pour connaître exactement la situation actuelle des « sondages » sur le terrain. Dans un deuxième temps, une campagne d'information par affichage sera entreprise pour exposer les droits des agriculteurs en la matière.

D'ores et déjà, M. Onorati, maire de Bubry, tient à donner sa position : « Lors d'une réunion des maires des communes concernées avec des élus de la région, il y a maintenant deux ans, aucun d'entre nous n'a remis en cause le principe de recherche d'uranium, sous condition que celle-ci se fasse dans les normes... Jusqu'à présent, hormis les questions d'arrangement sur les prix des terrains que la COGEMA veut prospecter, il n'y a pas eu de problèmes ; au contraire, les agriculteurs concernés sont satisfaits de la façon dont les travaux sont réalisés. Il n'est donc pas question pour nous de nous opposer à de tels travaux, autorisés en plus par décision préfectorale... »

La réponse est claire. Si le comité d'information de Bubry-Quistinic (qui ne se satisfait certainement pas de cette réponse) décide, avec l'accord des comités des permis de recherches environnants et des paysans concernés, de largement sensibiliser à nouveau l'opinion publique, l'on risque de revivre des périodes d'agitation... que les deux parties semblent pourtant vouloir à tout prix éviter.

C. D.

MORBIHAN

O.F. L 23 SEPTEMBRE 1987

Recherches d'uranium

Meeting des opposants sur le site de Lignol

BUBRY. — Malgré le barrage du chemin d'accès au site du Hingair en Lignol par du grillage, deux voitures et la présence de gardiens et de gendarmes, les quelque 150 manifestants contre la présence de la COGEMA en ces lieux sont allés jusqu'au parc à matériel de la société au plein cœur du bois pour y tenir meeting, samedi après-midi.

Confortés par l'impact de la manifestation de Bubry, la semaine précédente, et par le soutien de tout le conseil municipal réuni la veille au soir, les organisateurs de cette marche n'ont pas hésité à faire preuve de leur détermination, tout en contrôlant le mouvement ; c'est donc sur la foreuse de la COGEMA qu'ont eu lieu les principales interventions.

« Cette manifestation est, bien sûr, symbolique, a déclaré José Nadan, responsable de ce ras-

Pique-nique, mardi à Lignol

A la dislocation de la manifestation, samedi soir, à Lignol, le comité organisateur du rassemblement et le conseil municipal ont décidé d'envoyer un télégramme à la COGEMA lui enjoignant de quitter les lieux immédiatement...

De plus, même si le principe d'une réunion de masse à Pontivy est retenu pour dans quelque temps, dès demain mardi, à 12 h 30, est prévu un pique-nique sur les terrains de la COGEMA à Lignol : le conseil municipal et les comités uranium vont expédier, ce lundi, une invitation à leurs collègues des communes environnantes...

Stages

SECOURISME ET RANIMATION AVEC LA CROIX-ROUGE. — Le Centre départemental de formation de la Croix-Rouge française organise régulièrement des stages de secourisme et ranimation, maintenance malades et personnes âgées. Prochaines dates (stage sur cinq jours) : du 25 au 29 janvier, du 15 au 19 février, du 21 au 25 mars, du 5 au 8 avril ; ranimation, du 11 au 15 avril.

Pour tous renseignements complémentaires : Croix-Rouge française, Centre départemental de formation, 35, rue Saint-Patern, 56000 : Vannes, tél. 97 47 22 88 (sauf mercredi et samedi), de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

semblement. Nous sommes ici dans un bois que M. de Ville-neuve a autorisé à la prospection par la COGEMA qui reste donc pour l'instant sur des terres non cultivables... Il serait cependant naïf de penser que la COGEMA va en rester là : il suffit de regarder ce qui s'est passé ailleurs, sans aller plus loin que Bubry. Il est évident qu'au-delà de cette prospection, elle espère bien passer à l'exploitation, ce qui ruinerait complètement la vie économique, sociale ou tout simplement familiale de la commune...

M. Le Yaouanq, conseiller municipal, devait prendre le relais en précisant que la veille au soir : « Le conseil avait réitéré sa décision prise le 20 janvier 1986, à savoir une opposition catégorique à toute recherche d'uranium sur la commune et demandait au commissaire de la République du département de mettre en œuvre toute son autorité pour que cessent de telles recherches qui mènent à une désertification du pays. »

Meeting à Pontivy

Plusieurs représentants des comités uranium sont alors intervenus pour rappeler les principaux risques de tels travaux : « A court terme, destruction du paysage, du label de qualité de la région, d'où manque d'intérêts pour les

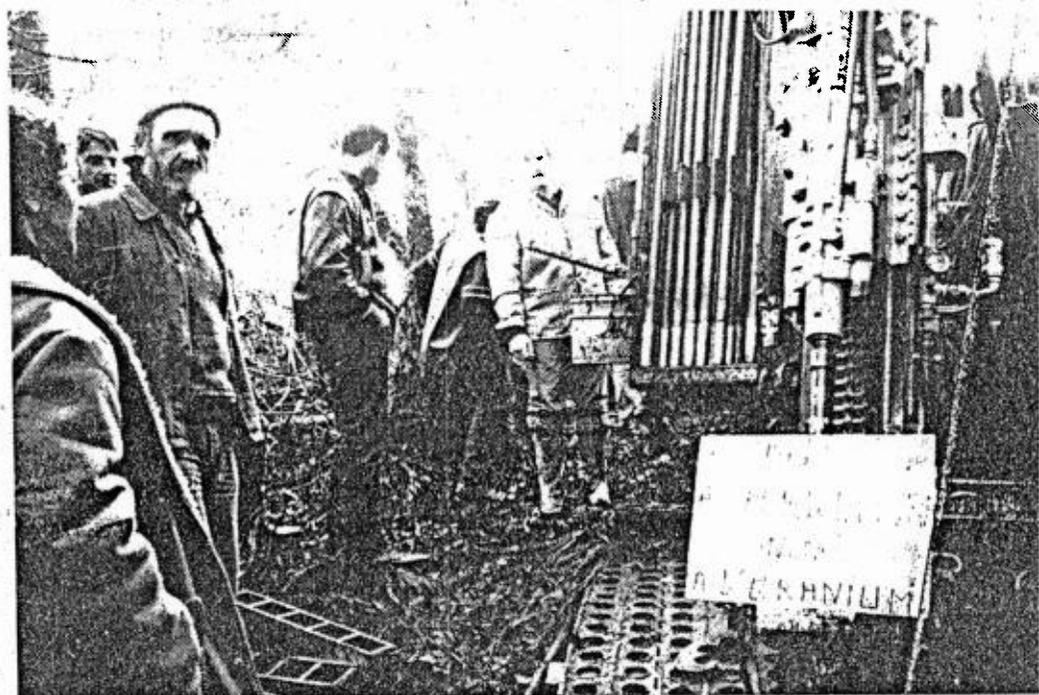
industriels, les commerçants de s'y installer et pour les gens d'y rester sans compter les risques de la radioactivité à plus long terme. »

En tout cas, cette manifestation de Lignol aura marqué l'importance d'une prise de conscience croissante par la population d'une « attaque considérable presque

criminelle envers leurs conditions de vie ». En proposant une réunion générale d'informations qui pourrait avoir lieu à Pontivy pour toutes les communes concernées du secteur, dans un avenir très proche, les responsables des comités uranium placent un peu plus haut la barre d'un mécontentement populaire qu'ils tiennent cependant à canaliser...



En marche vers le Hingair, tout un programme.



On prend position près de la foreuse de la COGEMA.

Recherches d'uranium L'ombre de Tchernobyl plane sur le pays Pourlet

A Lignol, près de Guéméné-sur-Scorff, en plein cœur du Pays Pourlet, dans une campagne morbihannaise qui porte encore les stigmates d'un ouragan de fâcheuse mémoire, retentit le lancinant « boum-boum » d'une puissante foreuse. Le tube plonge jusqu'à 100 mètres et plus pour prélever des échantillons de roche.

La Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale de droit privé du Commissariat à l'énergie atomique, poursuit des recherches d'uranium qu'elle a commencées, en Bretagne, en 1983. Pour l'heure, cette phase exploratoire ne fait qu'activer... des comités anti-uranium.

Samedi dernier, celui de Lignol a adressé à la COGEMA, dont la mission bretonne est fixée à Pontivy, un télégramme comminatoire. Avec l'appui du conseil municipal (14 voix sur 15 se sont opposées à ces travaux) et des agriculteurs, il somme la COGEMA de quitter les lieux. « Sous 24 heures ».

L'ultimatum expirait hier, à 14 h, alors que touchait à sa fin une nouvelle manifestation sur le site, dans un bois proche du village du Hinguer.

La foreuse s'est tue de longues minutes. Pour laisser s'exprimer José Nadan, leader du comité, relayé par des élus du canton et des agriculteurs. S'installe un dialogue de sourds entre le responsable du chantier et une petite centaine d'interlocuteurs. Il affirme que la COGEMA est prête à fournir toutes explications nécessaires. M. Bousquet, responsable de la mission bretonne, confirmera qu'il a été suggéré à la municipalité de « mettre en place, comme à Bury, une commission « uranium », mais qu'elle ne l'a pas fait ».

Dans le camp d'en face, on argue du contraire : « La COGEMA ne nous dit rien ou si peu... ».

Mauvais souvenir

C'était comme si, soudainement, l'ombre de Tchernobyl planait sur le pays pourlet. On y garde apparemment un mauvais souvenir de la « SIMURA », société reconvertie dans le granulat, qui exploitait autrefois l'uranium dans le secteur.

« Ça ne va pas recommencer. Nous refusons tout risque, à terme, de pollution ou de contamination. Du sol et des ruisseaux ou rivières. Vous savez, le Scorff n'est pas loin et il file jusqu'à la

côte, à Lorient. Là-bas aussi, ils feraient bien de prendre conscience... ».

A une époque où on ne parle que de label de qualité, les agriculteurs, grossissant peut-être le problème, redoutent que leurs terres portent un jour une marque douteuse. Sans parler de cet éleveur de pigeons, « qui en expédie jusqu'au Japon à condition qu'ils soient accompagnés d'un certificat de non-contamination ! ».

Calmer le jeu

La COGEMA, elle, semble décidée à « calmer le jeu ». Dans un communiqué, elle rappelle notamment qu'elle poursuit en Bretagne, « sur ses titres miniers et avec l'accord des propriétaires et des fermiers concernés, des travaux d'exploration. Ces travaux s'effectuent au moyen de reconnaissances géologiques au sol, de survols aériens et d'investigations de subsurface par sondages. Ils ont pour but de faire l'inventaire des ressources en uranium — matière stratégique — du sous-sol français et d'établir les réserves disponibles en cas de rupture des sources extérieures d'approvisionnement. Exceptionnellement, l'exploration peut, dans un contexte économique favorable, ce qui



Les manifestants ont empêché les foreurs de travailler durant plusieurs minutes. A Lignol, on ne veut pas d'exploitation minière.

n'est pas le cas actuellement, déboucher sur une exploitation ».

Et elle ajoute : « L'exploitation ne peut intervenir qu'après une déclaration d'ouverture de travaux suivie d'une enquête publique. Il faut rappeler que le droit minier en France permet à l'administration de surveiller en permanence l'exploitant et de veiller à la protec-

tion des particuliers, des collectivités et de l'environnement ».

Cette argumentation suffira-t-elle à faire tomber la température ? Pas sûr. Hier, la manifestation s'est déroulée sans incidents. Seuls quelques tubes de forage ont été « subtilisés » avant d'être symboliquement déposés à la mairie.

A Lignol, la campagne d'exploration doit se prolonger pendant 45 jours au minimum. Le comité anti-uranium, qui cherche à mobiliser « plus large », n'écarte pas « d'autres formes d'action ».

M. PHILIPPE

Le Télégramme

LC

N° 13.312

Directeur :
J.-P. Coudurier

Rédaction : B.P. 243 - 29205 MORLAIX Cédex - Tél. 98.62.11.33 - Téléc. 940
Abonnements : B.P. 118 — 29267 BREST Cédex — Tél. 98.80.31.45

Rostrenen

Après l'interpellation d'un des siens le Comité anti-uranium manifeste

(Lire en page 5)



ROSTRENNEN. — Le groupe de manifestants s'est constitué place de la Victoire.

Rostrenen

Après l'interpellation d'un de ses membres le comité anti-uranium manifeste

La façon dont l'un de leurs membres a été interpellé la semaine dernière par les gendarmes leur ayant déplu, une vingtaine de personnes de la coordination des comités de défense contre l'implantation des mines d'uranium ont manifesté leur mécontentement samedi matin devant la brigade de Rostrenen.

Ce qu'ils reprochent surtout aux gendarmes c'est leur façon de procéder : « Mardi matin, des gendarmes de la brigade des recherches de Quimperlé et de la brigade d'Arzano, accompagnés d'un gendarme officier de police judiciaire de Rostrenen, se sont présentés à 7 h au domicile de Mme Elisabeth Lassaux pour y perquisitionner, sur commission rogatoire datant de juin 87.

Conduite en garde à vue à la brigade de Rostrenen, puis transférée à la brigade d'Arzano où elle est arrivée vers 11 h, elle a ensuite été présentée au juge d'instruction de Quimper qui l'a inculpée de dégradations graves, avant de la relâcher vers 18 h... ».

Pour eux, cette interpellation ne s'est pas passée « dans les formes ».

Ils reprochent notamment « l'heure matinale à laquelle les gendarmes se sont présentés chez Mme Lassaux, la perquisition et l'interpellation en présence d'un de ses enfants âgé de neuf ans, le refus de la laisser téléphoner et de servir un café à son enfant et, enfin, de l'avoir relâchée à 18 h du tribunal de grande instance de

Quimper sans moyen de locomotion pour regagner son domicile ».

Ils font aussi remarquer que les faits reprochés à Mme Lassaux remontent à octobre 86 et se seraient produits au cours d'une manifestation anti-uranium à Guillegomarc'h. « A cette époque là, elle se trouvait en vacances à Dinan... ».

Samedi matin, les membres du comité se sont donc rendus à la brigade de Rostrenen où ils ont été accueillis par l'adjudant Blériot, assisté d'un de ses gendarmes. Après quelques palabres au cours desquelles un paquet de café a été symboliquement remis à l'adjudant Blériot, ce dernier leur a refusé l'autorisation de pénétrer dans les locaux « pour s'expliquer pacifiquement ». Devant la fermeté des représentants de l'ordre, le groupe s'est dispersé vers midi.

La gendarmerie de Rostrenen a déclaré : « Nous prenons acte de leurs griefs, nous tenons à faire remarquer que l'interpellation s'est passée en conformité avec le code de procédure pénale et nous n'avons fait, à notre niveau, qu'assister l'officier de police judiciaire, directeur d'enquête, saisi de l'affaire ».

L'adjudant Blériot poursuit : « A partir du moment où les manifestants n'avaient pas de plainte à déposer, nous n'avons pas jugé utile de les laisser entrer. Compte tenu de l'importance du groupe, la discussion a donc eu lieu au portail ».

interpellée le matin :
son fils reste seul à Rostrenen jusqu'au soir

Elisabeth Lassaux a été inculpée le 15 mars, à Quimper, de détérioration grave de biens immobiliers appartenant à autrui. A la Cogema, en l'occurrence. Elisabeth Lassaux est accusée d'avoir participé, en octobre 1986, à une manifestation au cours de laquelle un vigile l'aurait aperçue « jouer » de la bombe à peinture. Ce que dément Elisabeth Lassaux. Au moment des faits, elle était chez des amis à Dinan. Militante, elle l'a été, mais ne l'est plus depuis 1984. Le soir même de son interpellation, Elisabeth Lassaux s'est retrouvée seule devant le palais de justice de Quimper. Il était 18 h 45. Pendant ce temps, son fils, âgé de 9 ans, était à Rostrenen, seul à la maison depuis 7 h 10.

Côtes-du-Nord

-ET-LOIRE SARTHE

047

21-03-88

Ed Naus 88

De Rostrenen à Quimper

La mésaventure d'une militante anti-uranium

SAINT-BRIEUC. — Elisabeth Lassaux, de Rostrenen, se frotte encore les yeux. Réveillée par les gendarmes à 7 h 10, elle s'est retrouvée à 18 h 45 devant le palais de justice de Quimper, inculpée de détérioration grave de biens immobiliers appartenant à autrui...

Mardi 15, à 7 h 10, un gendarme de Quimper, un gendarme d'Arzano (Finistère) et deux autres de Rostrenen se présentent au domicile de Mme Lassaux. Ils possèdent une commission rogatoire datant de juin 1987, signée par M. Maréchal, juge d'instruction de Quimper. La jeune femme ne comprend pas et encore moins lorsque les gendarmes se mettent à perquisitionner la maison. Comme elle doit prochainement déménager pour aller s'installer en

Loire-Atlantique, il ne reste plus grand-chose, sinon quelques caisses et cartons.

8 h 15. Elle se retrouve dans la voiture des gendarmes puis à la gendarmerie, où on lui fait savoir qu'elle est en garde à vue depuis 7 h 10.

10 h. En route pour la gendarmerie d'Arzano, où elle est interrogée jusqu'à 16 h 30, puis direction le tribunal de grande instance de Quimper, où le juge d'instruction, M. Maréchal, lui fait savoir qu'elle est inculpée, au titre de l'article 234 du code pénal, de détérioration grave de biens immobiliers appartenant à autrui.

18 h 45. On lui dit qu'elle peut rentrer chez elle. Les gendarmes sont partis, elle se retrouve seule devant le palais de justice de Quimper, se demandant ce qu'a bien pu devenir son enfant, Julien, neuf ans, resté seul à la maison.

Bombages anti-uranium

Octobre 1986. Une manifestation se déroule dans un village près d'Arzano, à Guilligomarch, au sujet d'un permis de recherches d'uranium. Des biens appartenant à la COGEMA sont badigeonnés de peinture. « Je n'y étais pas, affirme Mme Lassaux. Je devais être chez des amis à Dinan... » Un vigile d'une société de gardiennage travaillant pour la COGEMA, a repéré, parmi les manifestants, une femme de 30 ans environ, qui boite. Mme Lassaux boite aussi, mais elle a 40 ans... Elle reconnaît avoir été adhérente au comité de lutte contre l'implantation des mines d'uranium au centre Bretagne. « Mais je ne milite pas depuis 1984. »

Méthode contestée

Jean-Pierre Chainais, du comité

anti-uranium, section de Glomel, qualifie les faits de « bavure ».

« Elle se situe bien au-dessus de la gendarmerie. La décision a été prise très haut. Sur ce, nous ne pouvons admettre les méthodes des gendarmes et leur comportement vis-à-vis de cette mère de famille. »

« Le 26 février dernier, explique Jean-Pierre Chainais, dans le Morbihan, une réunion concernant les recherches d'uranium était organisée. Ce début fut une déroute pour la COGEMA. Ils ont donc décidé de faire réactiver l'enquête, au point mort depuis 1986. »

Le garçonnet laissé seul

La Ligue des droits de l'homme a décidé de s'occuper de l'affaire. M. Ange Le Bars, président dépar-

temental, doit rencontrer prochainement M. Éouzan, membre du comité central, ainsi que les représentants du comité de Guingamp. M. Le Bars déplore les modalités d'interpellation de Mme Lassaux. « Personne ne s'est préoccupé du sort du gamin de 9 ans. »

Les gendarmes de Rostrenen précisent, quant à eux, n'avoir « fait qu'accompagner les gendarmes de l'équipe de recherche de Quimper et ceux d'Arzano » et tout ignorer de ce qui s'est ensuite passé dans le Finistère.

Pour leurs collègues finistériens, l'interpellation s'est déroulée conformément à la loi. L'équipe de recherche de Quimper précise avoir agi dans le cadre d'une commission rogatoire, suite à une plainte de la COGEMA.

Jacques GOURMELEN.

OF

Faits divers

Militante anti-uranium

La Ligue des droits de l'homme suit l'affaire

SAINT-BRIEUC. - Suite à l'inculpation de Mme Elisabeth Lassaix (de Rostrenen) à Quimper, « dans des conditions jugées déplacées », la Ligue des droits de l'homme a décidé de suivre de près les conséquences de cette affaire (voir OF de lundi). C'est la section de Guingamp qui se charge du suivi du dossier après que M. Ange Le Bars, président départemental de la ligue, a rencontré M. Éouzan, délégué régional. « Nous avons conseillé à Mme Lassaix de prendre des avocats d'un cabinet de Quimper, afin qu'elle ait accès au dossier. Nous avons également prévenu nos instances parisiennes qui disposent aussi de conseillers juridiques et d'avocats. »

Rappelons que la ligue ne s'oppose pas à l'inculpation de Mme Lassaix pour détérioration grave de biens immobiliers appartenant à autrui.

Elle s'oppose, en revanche, à la méthode. Roger Leroux, de la section de la Ligue des droits de l'homme de Guingamp, souligne :

« Pour les faits reprochés, les méthodes ne sont guère acceptables. On n'emmène pas quelqu'un à 7 h pour le laisser choir le soir, seul, à Quimper, en laissant, en plus, son enfant seul. Ce n'est pas l'inculpation que nous contestons, c'est le procédé. »

Roger Leroux évoquera, ce mardi soir, cette situation, lors d'une réunion de la section de la ligue, à Guingamp. Il ajoute : « On assiste, depuis quelque temps, à des interventions de ce genre, qui nous semblent abusives. Par exemple, un homme, à Callac, a été interpellé le 31 décembre, avant le réveillon, car il n'avait pas payé des amendes et faisait l'objet d'une contrainte par corps. C'est pour le moins peu délicat, un soir de réveillon. »

Roger Leroux estime que de telles méthodes, si elles sont d'usage pour des criminels, ne devraient pas s'appliquer pour des faits de moindre gravité. La ligue, qui va suivre l'affaire de Mme Lassaix, tient ainsi à dénoncer ces pratiques.

Le tr
le 2 m

COO
- Fel
31 mar
semain
comme
erreur.
maine
maine
de jou
réunio
terpro

STA
D'ANC
centre
d'expa
tion d
Alle
Ang
2 avril
6 avril
15 av
et 12
et 14
minale
Rév
cales,
orale
bacca
termi
techn
raolre
des
douze
tion
de la
Gaul
96 61

Uranium-Santé à Plouay

« Il est temps de mettre des quotas sur l'uranium ! »

PLOUAY. — Environ deux cents personnes ont assisté, vendredi soir, à la salle des fêtes de Plouay à la réunion d'information organisée par le Comité uranium information de Bubry (CUIB), la LAUB (liaison anti-uranium Bretagne) avec le soutien des GVA (Groupement de vulgarisation agricole) du secteur.

Thème de la soirée : les problèmes de santé relatifs à l'extraction et au traitement de l'uranium. A la tribune, des spécialistes de la

défense de l'environnement et un professeur de l'université de Paris-Sud : Roger Belbeoch, ayant participé précédemment à certains travaux ministériels sur le problème du nucléaire.

A la tribune aussi, une chaise vide symbolisant l'enfance des générations futures... et absente également la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) qui a décliné l'invitation, désirant pouvoir s'exprimer « dans une concertation plus large... »



Une très nombreuse assistance d'agriculteurs, commerçants, enseignants, mais aussi de médecins et d'élus du secteur.

D'entrée, Jean-Claude Pierre, d'Eaux et Rivières a insisté sur le fait qu'« on ne pouvait dissocier la santé de l'économie de celle des hommes » faisant un parallèle entre les nitrates et l'uranium « polluant de l'avenir, inodore, incolore et sans saveur, agissant par accumulation d'une lente toxicité. »

Rappelant que cela fait vingt

ans, on taxait les écologistes de « farfelus » lorsqu'ils parlaient du danger des nitrates dans l'eau alors qu'aujourd'hui tout le monde en admet les graves dangers. Jean-Claude Pierre s'inquiète du « secret général qui entoure le nucléaire mais aussi de la flabilité que l'on peut accorder (ou ne pas accorder) aux services officiels dans ce domaine. »

d'électricité. Alors, comme pour le lait, et encore là, ce n'était pas dangereux, il est largement temps que les pouvoirs publics imposent des quotas sur l'uranium ! »

Claude DANIEL.

Roger Belbeoch : « Même les faibles doses sont dangereuses ! »

Le professeur Belbeoch a placé son intervention au niveau des problèmes de santé. « Si les fortes doses sont tristement spectaculaires dans leurs résultats (perte de cheveux, diarrhées, cancers), les petites doses sont tout aussi dangereuses, mais plus insidieuses puisque les conséquences ne sont visibles qu'à plus long terme. Mais, même la communauté scientifique internationale a balayé actuellement la notion de seuil... car les temps de latence sont très variables (2 à 5 ans pour la leucémie ; 10 à 15 ans pour les autres cancers) les enfants de moins de 10 ans et les personnes âgées étant les plus vulnérables... »

Roger Belbeoch insiste aussi sur le fait que les taux de mortalité (qui paraissent faibles) sont souvent donnés à partir de statistiques réalisées sur les travailleurs des mines (déjà sélectionnés et triés pour leur étonnante résistance physique aux maladies)

mais qu'il fallait « analyser la situation d'un autre point de vue : c'est-à-dire sur les populations environnantes. Des études précises doivent être faites sur les habitants des proximités des mines... Pour l'instant, on se réfugie derrière des statistiques américaines, et c'est inadmissible. »

« Bien sûr, Tchernobyl, tout le monde connaît, conclura un des intervenants, mais il y a tout plein de mini-Tchernobyl en puissance... Et on doit s'y attaquer avant qu'il ne soit trop tard... »

Alors, hécatombe de décès ou prévention ? Pour l'auditoire de cette soirée, la réponse est claire : on ne peut que prévenir, et d'urgence, car le cancer est plus que difficile à enrayer, si ce n'est impossible.

« Rien ne justifie aujourd'hui l'extraction d'uranium en Bretagne, dit Jean-Pierre Chainais, professeur de physique et membre du comité de Glomel. Nous sommes déjà en surproduction

Ils ont dit...

— Jacques Le Nay : (conseiller général, maire de Ploay) : « Ma position a toujours été très claire dans ce domaine. Je pense que l'agriculture est notre première ressource économique et que sa protection et son développement sont largement prioritaires dans notre secteur. »

— Roger Bing : (nouveau maire de Bubry) : « J'ai précisé, pendant toute ma campagne qu'il fallait tout faire pour la défense de l'environnement. Il y a un grand problème uranium à Bubry et je jouerai la carte de la transparence avec la population de toutes nos relations avec la COGEMA. »

— Renée Conan : (candidate des Verts à Lorient et candidate aux Européennes) : « Je pense que nous avons un grand travail d'information à faire sur le secteur lorientais... Nous le faisons déjà et nous continuerons à le faire, en apportant notre soutien à tous les comités anti-uranium de l'intérieur (Lignol, Berné, Saint-Caradec, Bubry, etc.). »

« Uranium santé » à Plouay

Le Groupement de vulgarisation agricole des trois cantons de Plouay, de Guémené-sur-Scorff et du Faouët ont déjà organisé avec des élus locaux et face à la COGEMA, une information sur les problèmes économiques que ne manquerait de créer une éventuelle extraction d'uranium dans la région.

Aussi, un collectif qui comprend le comité Uranium-information de

Bubry, les GVA déjà cités et la Liaison anti-uranium de Bretagne, organisent une réunion d'information le vendredi 31 mars à 20 h, à la salle polyvalente de Plouay.

Les intervenants sont : M. Roger Belbéoch, physicien spécialiste des faibles doses de radioactivité et auteur du livre « Santé et rayonnements » ; M. Jean-Claude Pierre, de Eau et Rivières de Bretagne ; M. Jean-Pierre Chesnais, professeur de physique et mem-

bre du permis de Glomel ; M. Raymond Robic, cultivateur, membre du permis de Glomel.

A noter aussi que le lendemain samedi 1^{er} avril, aura lieu une journée de formation pour les militants à Saint-Yves-Bubry. Trois ateliers sont prévus : la santé, le juridique et l'économique. Inscriptions possibles près des responsables du comité Uranium-information tél. 97 51 33 12.

over France 4.4.89

COGEMA et recherche d'uranium

Une demande d'autorisation d'exploitation à Berné déposée en préfecture

Hier, la COGEMA a déposé auprès de la préfecture une demande d'autorisation d'exploitation de mine souterraine d'uranium au lieu dit « Guern-et-Vilin » à Berné, près de la forêt domaniale de Pont-Callech, non loin de Plouay.

Dès l'obtention de l'autorisation d'exploiter, les travaux d'aménagement en surface devraient démarrer et durer deux mois, le creusement des tranchées et galeries inclinées d'accès, trois mois et l'exploitation en elle-même, trois ans au minimum, selon évaluations actuelles.

Dix à vingt emplois sont prévus avec du personnel spécialisé venant de Vendée.

Quant à la sous-traitance (terrassements, voirie, chaudronnerie, mécanique, etc.), elle serait locale. « En cumulé sur la période d'exploitation, la part communale de la redevance minière serait de 600 000 F et la départementale de 250 000 F », selon le document de la COGEMA.

La société a également prévu la réhabilitation du site après travaux, avec démolition des bâtiments et aménagement de la tranchée en plan d'eau. Des mesures ont également été étudiées pour les limitations de poussière avec arrosage des pistes, contrôle de

la radioactivité, du rejet des eaux et des émissions de radon.

Reste à connaître maintenant la réaction des comités anti-uranium du secteur, très sensibles à ce problème. Vendredi dernier à

Plouay (10 km du site visé) se tenait une réunion d'information sur les dangers de l'extraction d'uranium sur la santé.

Claude DANIEL.

over France 4.4.89

La COGEMA demande l'autorisation d'exploiter une mine d'uranium à Berné

PONTIVY. — La COGEMA a déposé hier, en préfecture du Morbihan, une demande d'autorisation d'exploitation d'une mine souterraine d'uranium au lieu dit « Guern-et-Vilin » à Berné (Morbihan)

La quantité d'uranium connue par ses services est de l'ordre de 200 tonnes, d'une teneur très élevée puisque d'environ 4 kg par tonne de minerai et ce gisement est localisé dans le granite de Pontivy.

L'exploitation se fera par travaux miniers souterrains, par techniques mécanisées... La vingtaine d'emplois créés seraient réservés à du personnel employé actuellement en Vendée ; les sous-traitances (terrassements, voiries, méca-

nique, etc) allant à des entreprises locales.

La durée des travaux est prévue sur trois ans, après autorisation préfectorale... Reste à connaître maintenant la réaction des comités anti-uranium fort actifs dans ce secteur. Vendredi dernier, une grande réunion d'information avec des physiciens du nucléaire se tenait à Plouay... à une dizaine de kilomètres de ce site convoité par la COGEMA.

Uranium à Berné

24.4.89

Une manifestation début juin

BERNÉ. — Face à la menace d'une exploitation rapide d'uranium par la COGEMA sur le site de Guern-er-Vilin à Berné, un comité élargi d'opposition a mis sur pied le bureau du collectif dont Michel Nogré est le président. Plusieurs actions de sensibilisation sont prévues dans les jours à venir. Cette semaine, distribution d'un tract information-pétition qui sera expédié au préfet à Vannes. Démarche vers les élus locaux auxquels il sera demandé de se

prononcer clairement pour ou contre ce projet de la Cogema, lors de la prochaine séance du conseil, ou lors d'une réunion extraordinaire... Un mouvement de masse avec manifestation du bourg de Berné jusqu'au site est prévu début juin.

A noter qu'une équipe de TF1 est venue cette semaine. Des interviews devraient passer aux journaux télévisés (13 ou 20 h) de TF1, mardi ou mercredi prochain...

DF 25.4.89

Politique

UDB

Non à l'uranium

Le bureau politique de l'Union démocratique bretonne réuni dimanche à Mur-de-Bretagne demande qu'on arrête toute exploitation de l'uranium dans le secteur du Berné (56). Pour l'UDB cette exploitation ne crée pas d'emploi localement, fait courir de graves risques de pollution, risque de donner une mauvaise image des produits agro-alimentaires bretons.

IE

Environnement

Les vingt ans de l'UMIVEM

Brice Lalonde n'a pas levé les inquiétudes sur les extractions d'uranium

LORIENT. — « Il faudrait que nous puissions familiariser la population française avec la radioactivité. » La phrase a été prononcée par le secrétaire d'Etat à l'environnement, Brice Lalonde, à l'assemblée générale de l'UMIVEM (Union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan), qui fêtait ses vingt ans samedi à Lorient. Avec d'autres propos lénifiants sur l'intérêt d'aérer les logements

pour limiter la radioactivité par le radon, l'ancien candidat écologiste à la présidence de la République a fortement déçu tous ceux qui, dans la salle de conférences de la Chambre de commerce, espéraient le voir aborder avec sérieux le problème des extractions d'uranium en Bretagne centrale. Manifestement, le secrétaire d'Etat n'était pas au courant. Tout aussi manifestement, il n'avait pas envie

de répondre sur le fond. « Il a parlé comme le ministre d'un gouvernement socialiste. » a commenté Renée Conan, tête de liste des Verts à Lorient et amie de longue date de M. Lalonde. La déception de l'assistance tenait sans doute à ce décalage entre les propos du ministre, et ceux qu'il tenait au temps où il venait à Plogoff manifester à vélo, contre la centrale nucléaire...

La réunion avait pourtant bien commencé, avec un discours de Mme Borde, présidente de l'UMIVEM. Fort habile, Mme Borde : alternant le grave et l'humour, elle a posé d'entrée de jeu quelques questions-clés. D'abord, l'instauration d'un dialogue véritable avec les associations, pour l'élaboration des POS. Qu'une loi impose ce dialogue nécessaire, et bien des heurts disparaîtraient, estime Mme Borde : pour les municipalités, « il est beaucoup plus désagréable d'être critiqué sur ce que l'on a fait que d'être conseillé sur ce que l'on va faire. » Sage argument, qui fut approuvé par M. Lalonde et qui, peut-être, se traduira un jour par un projet de loi.

La réunion se poursuivait par diverses interventions, notamment sur les problèmes de l'eau, exposés par Michel Saffre (Eau et Rivières), et sur le contrat de vallée pour le Scorff, présenté par Roland Duclos, maire de Berné. Tous deux concluaient en exprimant leurs inquiétudes sur les projets d'exploitation de l'uranium dans les vallées du Scorff et du Blavet. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ces inquiétudes demeurent. « Les mines d'uranium ne sont pas plus dangereuses que d'autres pour l'environnement, a dit M. Lalonde, à partir du moment où toutes les précautions sont prises pour cette exploitation. Il faut être vigilants, mais on ne peut plus échapper au nucléaire : on ne sait pas encore par quel le remplacer. Nous avons cinquante-cinq réacteurs en France. Une de mes tâches est de vérifier d'abord qu'il n'y ait pas de pépin. Ensuite, de débattre de l'avenir énergétique. »

Changement de sujet avec Jacques Lainé, qui évoqua le boisement des terres agricoles dans le Morbihan. Commentaire de M. Lalonde : « Moi aussi, j'aime les arbres, et tout spécialement les ormes. Planter un arbre, c'est lutter contre l'effet-serre, les arbres absorbant le gaz carbonique. »

Finalement, une majorité de l'assistance a eu le sentiment qu'il n'y avait pas de vrai dialogue. Les Morbihannais cherchaient des réponses à leurs préoccupations locales, largement méconnues de leur interlocuteur. Celui-ci raisonne en termes d'équilibres planétaires et d'urgences mondiales. Il a notamment évoqué les trous dans la couche d'ozone et la conférence de La Haye. Personne n'a nié l'intérêt de cette concertation, mais l'assemblée de l'UMIVEM n'est pas le lieu où se traitent ces questions internationales.

D'ailleurs, sous la pluie, une vingtaine de manifestants attendaient sagement l'heure de la sortie avec leurs banderoles anti-uranium. Brice Lalonde s'est engouffré dans sa voiture officielle. Plogoff, c'est bel et bien du passé.



Entre le ministre et l'assemblée, le courant (nucléaire ?) n'est pas vraiment passé.



A peine un regard pour les manifestants, devant la chambre de commerce.

Instantanés

Vers la création d'un comité anti-uranium à Berné

PONTIVY. — Suite à l'annonce par la COGEMA d'ouvrir des galeries minières pour l'extraction d'uranium sur le site de Guern-er-Villin à Berné, un groupe d'habitants de cette lo-

calité a décidé de mettre sur pied un comité de défense local. Cette réunion publique de constitution de comité aura lieu ce lundi 17, à 20 h 30, à la salle polyvalente de Berné.

Du 17 au 22 avril à Vannes

Exposition sur le thème « Architecture et informatique »

VANNES. — Pour marquer la Semaine nationale de l'architecture (du lundi 17 au samedi 22 avril), le CAUE d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Morbihan (CAUE) organise une manifestation qui sera abordé le thème des nouvelles technologies au service de la construction.

non-stop, le jeudi 20 avril de 14 h 30 à 17 h 30, en salle 22 du Palais des Arts : démonstration de logiciels Géo et projection de films d'architecture réalisés en modes de synthèse.

Il s'agit d'une exposition intitulée « Architecture et informatique » qui se tiendra du lundi 17 au samedi 22 avril au Palais des Arts de Vannes, de 10 h à 18 h, et d'une animation

le 5 décembre 1989, ces exemples réussis de constructions neuves ou rénovées réalisées dans le Morbihan seront présentés à Vannes sous forme d'exposition.

Pour ce faire, le CAUE 56 a lancé depuis samedi dernier le premier palmarès de l'habitat individuel en Morbihan.

A Auray Un Chouan pour le bicentenaire de la Révolution



Bretagne

OF 17.489.

La SEPNB, la politique et l'environnement D'abord garder son indépendance

Peut-on être à la fois un militant pur et dur de l'écologie et entrer de plein pied dans le grand jeu politique ? Grave question que s'est posée durant le week-end la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) réunie en assemblée générale à Loctudy. Et restée sans réponse précise.

Forte de 2 111 adhérents et disposant d'un assez solide budget (cinq millions l'an passé), la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne, qui a aujourd'hui trente ans, entend surtout demeurer un « contre-pouvoir ». Et garder sa liberté de critiquer et de contester certaines décisions. De l'administration, comme des élus.

Alors si ce rassemblement annuel a quand même été l'occasion de fêter dans une certaine mesure – et en compagnie de Brice Lalonde, secrétaire d'État à l'Environnement – le récent succès des « Verts », la SEPNB continuera de garder une certaine distance vis-à-vis du pouvoir politique... Ce qui n'empêchera pas la collaboration. « Avec des élus, quels qu'ils soient », comme l'a souligné Max Jonin, son secrétaire.

Pas de prix

Traditionnellement, la société décerne lors de son rassemblement de printemps une « Hermine » récompensant une municipalité, une association ou un particulier qui s'est distingué en prenant des mesures en faveur de la défense de la nature. Rien cette année. Pas de « volée de bois vert » non plus pour « punir » ceux ou ceux qui se seraient manifestés dans un sens diamétralement opposé.

Et pourtant le premier prix aurait très bien pu revenir à tel maire des Côtes-du-Nord qui s'est opposé à la pratique de la chasse sur le littoral de sa commune. Et le second au président d'une fédération de chasse bretonne opposé à la constitution d'une réserve d'oiseaux dans son département. Ou, encore, à un extracteur de sables calcaires « cou-

pable » d'avoir intenté à la société un procès en diffamation. Tout cela a fini par paraître dérisoire ou maladroit aux militants de l'association.

« Mieux vaut concentrer nos forces et notre action sur des actions précises et utiles. Y compris, si l'occasion se présente, avec d'autres organisations travaillant dans le même sens », ont dit en substance ces mêmes militants. Et ces partenaires pourront bien être aussi d'ailleurs éventuellement des chasseurs qui ne sont plus, comme cela a été souvent le cas, une des cibles privilégiée

de la SEPNB. A telle enseigne qu'il arrive aujourd'hui à certains d'y adhérer.

Un paquet de dossiers

La société, qui a présenté une nouvelle fois un bilan impressionnant pour l'année écoulée (80 000 visiteurs dans ses réserves, d'innombrables interventions sur le terrain, un important programme de formation, un soutien efficace de la recherche, l'édition de documents pour le grand public...), va donc poursuivre sa tâche. Sans bouleverser ses méthodes d'action. Avec l'es-

poir, quand même, de pouvoir disposer de troupes fraîches. « La relève se fait attendre », a regretté Maurice Le Démézet, son président. Et la tâche reste considérable.

Brice Lalonde, le Malouin, s'en est rendu compte. Il a regagné Paris avec, sous le bras, un nombre record de dossiers. Peut-être un peu surpris, quand même, de constater la pugnacité avec laquelle les Bretons continuent de défendre leur environnement.

J. C. PERAZZI

(Lire aussi en page 3)

Week-end ministériel en Basse-Bretagne

Le week-end bas-breton du secrétaire d'État à l'Environnement aura été particulièrement bien rempli.

Samedi matin, il visitait la réserve ornithologique créée par la SEPNB en juin 1959 à Goulien-Cap-Sizun (38 000 visiteurs l'an dernier).

Passage obligé, ensuite, à La Torche et la baie d'Audierne tout juste devenue site classé la semaine dernière par un décret du Premier ministre. Le Conservatoire du littoral et la SEPNB y mènent des actions de protection et d'animation sur 1 165 hectares.

Après son intervention à la réunion de la société à Loctudy, il recontra, à Lorient, les militants de l'UMI-VEM (l'Union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan). Les Morbihannais lui ont posé des questions sur les projets d'extraction d'uranium mais sont restés sur leur faim... Sa journée de dimanche



(Photo Noël GUIRIEC.)

De La Torche, Brice Lalonde découvre la baie d'Audierne devenue site classé.

était consacrée à Ouessant dont l'archipel vient d'être classé par l'UNESCO « réserve de la biosphère d'Iroise ». Représentant de

cet organisme, M. Leconte a proposé de faire de l'archipel un parc national. Il fait d'ores et déjà partie du Parc régional d'Armorique



RENAULT 21 21 TURBO PRIX APFA 80 DE LA SECURITE



URANIUM

12 Juin 1989

Max Simeoni sur le site de Pont-Calleck à Berné « La COGEMA, ici : une erreur écologique économique et un affront historique ! »

BERNÉ. – Vigiles de la COGEMA, et chiens de garde (tenus en cage) : le « comité d'accueil » était musclé samedi après-midi dans la forêt de Pont-Calleck pour la visite de l'éventuelle mine d'uranium par Max Simeoni à la troisième place sur la liste des Verts pour les Européennes, assisté de Renée Conan, élue lorientaise et elle-même aussi candidate, tous deux accompagnés par les responsables des comités anti-uranium du secteur.

Réalisant un véritable Tro-Breiz, le célèbre leader corse avait tenu à venir constater de visu les premiers coups de griffe de la COGEMA à la forêt domaniale de Pont-Calleck.

Sur place, Maurice Perron, Michel Nogré, présidents des comités anti-uranium du secteur, lui rappelleront l'essentiel des raisons de l'opposition de la population à une telle implantation. Apparemment mis au courant de la situation par Renée Conan, élue d'En Oriant Écologie, Max Simeoni rappellera que son premier combat en Corse fut « anti-nucléaire car nous avions d'abord la rouille blanche, la biomasse et le solaire. Donc pas question pour nous d'accepter autre chose... »

« Ici, en Bretagne, on veut vous imposer la sacro-sainte loi de domination de l'EDF, entreprise d'État français. Oh, on ne peut jamais faire confiance à une politique administrative centralisée. »

Proposition d'action concrète ? « Il faut faire de sérieuses expertises contradictoires sur le dossier proposé par la COGEMA... Car ce qu'elle vous raconte ici, ça ne semble pas très sérieux... Il faut approfondir les dossiers car le nucléaire ici c'est une erreur écologique et économique... »

Le souvenir du marquis de Pont-Calleck

Renée Conan appuiera cette démarche persuadée qu'en plus « il existe des entités culturelles régionales très profondément ancrées dans les mémoires : le marquis de Pont-Calleck, chez les Bretons, cela veut dire l'opposition au centralisme d'État... Alors, la tête du marquis de Pont-Calleck contre celle de la COGEMA ? »

Futur porte-parole des « régionalistes » au Parlement européen, s'il est élu, Max Simeoni sait très

bien que c'est maintenant qu'il faut décider « les politiques »... Jean-Charles Cavallé, député-maire de Noyal-Pontivy, vient de prendre nettement position pour les comités de défense anti-uranium (cf. « Ouest-France » du 10 juin)... Les plus proches du site, Jean-Yves Le Drian (Lorient), Jean Giovanelli (Lochrist), Jacques Le Nay (conseiller général de Plouay), Roland Duclos (conseiller général, maire de Berné) s'interrogent ».

Aux dernières nouvelles, une grande réunion d'information avec le COGEMA et des scientifiques devrait permettre de déterminer une position pro ou anti-mines d'uranium dans la forêt de Pont-Calleck.

En attendant, Max Simeoni concluait sa visite en ces termes : « Avoir déjà réussi à mobiliser deux mille personnes sur ce site, c'est une très belle victoire... Les gens savent qu'ils ont dans cette opération plus à perdre qu'à gagner. On n'échappe jamais à la logique régionale... En construisant l'Europe, on ouvre grand les fenêtres... mais on ne la fera pas sans le respect de ces entités régionales... »

Claude DANIEL.



Max Simeoni et Renée Conan à l'endroit même où commencerait l'entrée de la galerie de la mine souterraine de la forêt de Pont-Calleck.

7... 29 08 88

Conseil municipal

La Cogema souhaite acquérir 6 ha

à
lu
le
ie

s,
tir

le

le
u

li

Le conseil municipal de Bubry s'est réuni vendredi 26 août, sous la présidence du maire, M. Onorati. De nombreux sujets étaient à l'ordre du jour.

Assurances : M. Buron, chargé de mission de la SMACL (société mutuelle d'assurance des collectivités locales), propose d'assurer la commune pour la somme de 37 785 F. Les cotisations versées à la SAMDA et au GAMF s'élevaient à 46 808,41 F. L'assemblée prendra une décision ultérieurement.

Affaire Le Gourriérec : Le 16 août, une délégation de résidents de la cité s'est présentée à la mairie, pour exposer au maire que les autocars de l'entreprise Le Gourriérec avaient recommencé à stationner et à circuler abusivement rue de la Cité. Le conseil municipal, après vote (douze oui, trois non et une abstention) a décidé d'accéder favorablement à la demande des résidents. Interdiction est donc faite aux autobus de circuler dans la cité, sinon pour accéder au garage.

Subventions : L.A.B. (pour les sentiers pédestres), 1 250 F ; C.O.D.A.L.M. (aide au logement dans le Morbihan), 195 F et tennis de table, 1 000 F.

Bail du presbytère : Le bail

définissant les rapports entre le locataire du presbytère et la commune, doit faire l'objet d'un avenant, afin que les conditions de location soient reconduites auprès du remplaçant de M. Gicquel.

Tarifs des cantines pour la rentrée scolaire 88-89 : Les taux sont en augmentation de 2,50 % : enfant, 11,10 F ; adulte, 12,80 F ; repas occasionnel enfant, 19,60 F et personnel, 9,45 F.

A.D.D.M. : L'A.D.D.M. propose la reconduction du contrat pour l'initiation musicale dans les écoles primaires publiques et privées, pour un montant de 8 203 F. La proposition est à l'étude.

Piscine : L'école primaire privée a établi pour l'année scolaire 88-89, un projet de piscine à Baud, pour 40 élèves. La directrice demande la prise en charge des frais de transport, soit 4 800 F pour douze séances. Accord est donné.

Modification du tableau des effectifs : Les statuts des personnels administratifs seront harmonisés (État, département, commune) dans le cadre de la décentralisation, c'est-à-dire que ces personnels auront la possibi-

lité de passer d'une administration à l'autre, en bénéficiant de la même appellation.

Affaire Cogema

M. Bolay, président du comité anti-uranium de Bubry, a fait part au conseil municipal, de la décision de la Cogema d'acquérir à Bré-Hédigan 6 ha de terrain, pour un prix de 300 000 F, jouxtant les 6 ha déjà acquis en début d'année. Il propose que le conseil municipal intervienne. Ce prix est jugé excessif, puisque le prix moyen de l'hectare est de 17 000 F. Cela créerait un précédent.

Déjà deux candidats se sont fait connaître pour acquérir ces terres. La SBAFER a le droit de préemption jusqu'au 10 octobre. Un mois de mise en place étant nécessaire, une décision doit être prise avant le 10 septembre.

Propositions ont été faites, soit de constituer un G.F.A. (groupement de fonctionnement agricole), soit de l'acquérir dans un but touristique.

Quoi qu'il en soit, une révision du prix de vente a été demandée. En cas d'intervention de la SBAFER, l'acquéreur devra verser 20 % du prix fixé au vendeur. L'affaire est à suivre.

Recherche d'uranium

La Cogema s'intéresse de nouveau à Bubry

BUBRY. - Devant la forte opposition populaire au début de l'année, la Cogema avait dû battre en retraite par rapport à son projet d'exploitation d'uranium sur le site de Bredigan, au nord de la commune bubryate, près de Persquen.

Mais, déjà à l'époque, les principaux responsables du comité anti-uranium savaient qu'il « fallait rester vigilant... car la Cogema n'abandonne pas si vite que cela » déclarait son président, Yves Bolay.

Celui-ci vient justement d'apprendre que le Cogema se porte acquéreur de terrains au site de Bredigan. « Mme Yvette Le Fort met en vente des parcelles groupées (sur le cadastre les numéros 507-508 et 541 à 549), sur 6,10 ha au total pour le prix de 300 000 F, y compris les vieux bâtiments qui s'y trouvent... Et la Cogema achète à ce prix-là... pré-

cise Yves Bolay, ajoutant que l'on ne peut pas laisser l'opération se faire... Si des agriculteurs sont intéressés par l'achat de ces terres, qu'ils s'adressent directement à la Safer en se portant acquéreurs et en demandant la révision des prix. De toutes façons, il faut agir avant le 10 septembre, après il sera trop tard : la Safer ne pourra plus intervenir... »

La Cogema possédant déjà des terrains dans ce secteur, le danger de main-mise de l'organisme sur tout ce secteur de la commune « où il pourra alors faire ce qu'il veut » paraît si évident aux responsables des agriculteurs qu'ils demandent à toutes les personnes intéressées de prendre contact pour de plus amples renseignements avec leur président, Patrick Le Franc...

C.D.

88-80-51

Conseil municipal

Affaires administratives et scolaires

Pour le conseil, c'est aussi la rentrée...

Conseil municipal quasiment complet pour cette réunion de rentrée, très administrative et scolaire, qui s'est cependant terminée par l'évocation d'un problème d'environnement important : la présence des transports Le Gourrierec en centre-bourg.

Côté administratif, Mlle Le Roux, secrétaire de mairie, fera part à l'assemblée de la nouvelle appellation du personnel communal. Une simple information, concernant la sécurité d'emploi du personnel de la fonction publique, qui ne change strictement rien dans les attributions et les tâches de l'effectif actuel de la mairie.

Toujours côté administratif, M. Buron, chargé de mission de la SMACL, exposera à l'assemblée les caractéristiques de garanties d'assurances pour collectivités locales proposées par sa société. Un contrat qu'il chiffre à 37 785 F annuels.

Actuellement, la mairie paie 46 808 F à la SAMDA. Le conseil demande une étude comparative des deux contrats avant de prendre une décision.

Administratif encore, avec le contrat du bail du presbytère : un avenant sera signé avec le nouveau recteur pour la reconduction du bail, établi lors du précédent conseil.

Cantine : plus 2,5 pour 100

Trois points essentiels seront retenus par l'assemblée :

- Prix de la cantine : les tarifs subissent une augmentation de 2,5 %, soit le repas enfant à 11,10 F ; le repas adulte à 12,80 F ; le repas occasionnel enfant à 19,60 F ; le repas du personnel à 9,45 F.

- Accord de principe aussi des conseillers pour la subvention demandée par l'école privée pour les frais de transports à la piscine de Baud, soit 4 800 F pour 12 séances pour 40 élèves. Le conseil demande cependant à ce que ce problème soit vu sous un angle plus général, englobant les trois écoles, à savoir les deux du bourg et celle de Saint-Yves.

- Même attitude de prudence aussi face à l'ADDM. Tout en étant persuadé du bien-fondé de l'initiation musicale à l'école, avant de payer la cotisation de 8 203 F, les conseillers demandent l'avis des directeurs d'établissements (y compris Saint-Yves) et des parents d'élèves ; l'heure mensuelle, ne servant plus à rien s'il n'y a pas de suivi pendant la semaine.

- Pas d'opposition non plus à l'installation d'un minitel à l'école maternelle, suite à la demande de

la directrice, Mme Getain, mais le prix des communications continuera à être facturé aux enseignants, comme par le passé.

- Enfin, suite à la demande de certaines familles d'étendre le transport scolaire, communal et intercommunal, le maire répond que le conseil général a fait savoir que « le temps des transports ne permet plus de prolonger les circuits ».

Et aussi...

Subventions : LAB (sentiers pédestres), 1 250 F ; CODALM (aide au logement), 195 F ; tennis de table, 1 000 F.

Manœuvres militaires : suite aux réclamations de certains habitants du secteur de Kermoing-Kergal-Kerguriec, le maire fait savoir qu'il interviendra personnellement auprès des autorités concernées pour que ces manœuvres aient lieu, « aussi souvent, mais pas plus souvent qu'ailleurs sur la commune ».

Décharge municipale : par arrêté municipal, décidé ce vendredi 26, un panneau sera placé à la décharge, stipulant qu'« Il est formellement interdit aux particuliers de mettre le feu aux ordures, sous peine des poursuites prévues par la loi à cet effet. »

Retour de la Cogema

L'opposition se réveille !

On s'est longuement attardé vendredi, en fin de conseil municipal, sur la nouvelle venue de la Cogema.

Chacun se souvient de la forte mobilisation du début de l'année dans tout le secteur de la Ville-neuve, où la Cogema revenait, de nombreuses années après, sur les terrains prospectés par la Simura dont elle avait pris la relève...

Mais le quartier garde des cicatrices profondes de cette époque et, apparemment, nul n'avait envie que les erreurs commises à l'époque en matière de non respect de l'environnement, soient renouvelées. Résultat des opérations : à deux reprises, le conseil municipal se prononçait contre la présence de la Cogema sur la commune.

Six mois après, la nouvelle d'un achat de 6 hectares par la Cogema dans le même secteur a fait l'effet d'une bombe... à retardement fort mal appréciée.

« A la réunion avec le sous-préfet de Pontivy, la Cogema s'était engagée solennellement à

signaler aux municipalités concernées leurs opérations sur le terrain. Apparemment, il n'en est rien... ». Louis Le Pochat, premier adjoint et Yves Le Gourrierec, conseiller, responsable des problèmes agricoles, qui assistaient à cette réunion, sont perplexes.

« De toutes façons, ajoute Yves Bolay, président du comité anti-uranium, assisté de deux autres responsables, Luc Hellec et Michel Le Brustiec, on ne peut pas faire confiance à la Cogema. Elle tient un double langage et nous préférons la juger à l'œuvre : on voit bien ce qu'elle fait sur le terrain. On n'achète pas 20 hectares au total pour faire "des jeux de boules"... ».

Dans l'immédiat, le conseil a mandaté le maire, Louis Onorati, Yves Le Gourrierec, conseiller, et Yves Bolay, président du comité anti-uranium, pour intervenir devant les instances compétentes pour que la Sbafer fasse jouer son droit de préemption.

« Ce sont des terres agricoles, précise Yves Bolay. Elles doivent rester aux agriculteurs sinon tout ce haut de la commune va devenir un vaste chantier minier avec toutes les nuisances, à court et à long terme, que cela implique ».

Encore faut-il trouver les 20 % du montant du prix demandé : 300 000 F...

Les opposants au projet pensent faire jouer l'esprit de solidarité des comités anti-uranium du secteur Lignol-Berné concernés par la Cogema ; les agriculteurs proposent la création d'un GFA (groupement foncier agricole) avec apport de parts personnelles pour obtenir le total exigé.

Dans tous les cas, il faut faire vite car la Sbafer ne pourra plus intervenir après le 10 septembre... et chacun sait que si la vente est annulée, la Cogema ne pourra plus se porter acquéreur avant... cinq ans.

C.D.

O-F 29-08-88

Affaire Le Gourrierec transports

Par décision renouvelée du conseil, à la majorité des voix, il est demandé aux transports Le Gourrierec de ne plus faire stationner ses bus dans la cité de la rue de la Libération (cf. décision du conseil, en janvier 1988). Le

comité de défense des chemins laisse 15 jours à l'entreprise pour s'exécuter avant de porter l'affaire pour non-respect d'un arrêté municipal devant le tribunal administratif.

Cyclomoteurs, ne les gonflez pas

Les jeunes qui « trafiquent » leur cyclomoteur pour leur donner plus de puissance prennent un double risque : être en infraction avec la loi et ne pas être garantis par l'assurance

Jeudi :

appel à la solidarité collective

Afin de récupérer les 60 000 F nécessaires au versement de la caution pour se porter acquéreur des terres de Bredigan, le comité anti-uranium organise jeudi à 20 h 30, à la salle Le Pochat, à Bubry, une réunion ouverte à toutes les personnes qui se sentent concernées par la sauvegarde de l'environnement : les modalités d'ouverture du compte au nom de la FDSEA y seront définies ainsi que les procédures et actions à mener dans les prochains jours.

Environnement

A Bubry, le village de Bredigan menacé de disparition

30/08.88

BUBRY. — Vif émoi parmi une partie de la population bubryante à l'annonce la semaine dernière de l'achat par la Cogema de 6 hectares de terres autour du village de Bredigan, au nord de la commune.

Déjà au début de l'année, une vive opposition s'était manifestée sur le secteur de la Villeneuve, que la Cogema prospectait pour d'éventuelles exploitations d'uranium. « Actuellement propriétaire de 6 hectares sur ce quartier, la Cogema doublerait ses surfaces de propriété par ce nouvel achat », précise Yves Bolay, le président du comité anti-uranium, « et comme ces parcelles sont cadastralement groupées, le danger de transformation de cette région en vaste champ mine est inévitable... »

Mis en vente 300 000 F tout ce village abandonné représente 83 mètres de longères en pierres, avec un grand escalier en façade et un puits en pierre dans la cour... qui risqueraient de disparaître totalement : seules les terres à uranium intéressent la Cogema.

Alors, que faire ? « Nous avons jusqu'au 10 septembre pour que la SRFER fasse jouer son droit de préemption, poursuit Yves Bolay. Ce sont des terres cultivées et cultivables donc à vocations avant tout agricoles. Il nous faut quelqu'un qui se porterait acquéreur, mais pour cela, avancer les 20 % de la somme demandée... »

Lors de la dernière réunion du

conseil, il a été rappelé que le conseil s'était prononcé officiellement à deux reprises contre la présence anti-uranium du secteur, sont lancés l'idée d'une souscription volontaire pour atteindre l'avance demandée : les agriculteurs envisageaient la constitution d'un groupement foncier agricole pour se porter acquéreur...

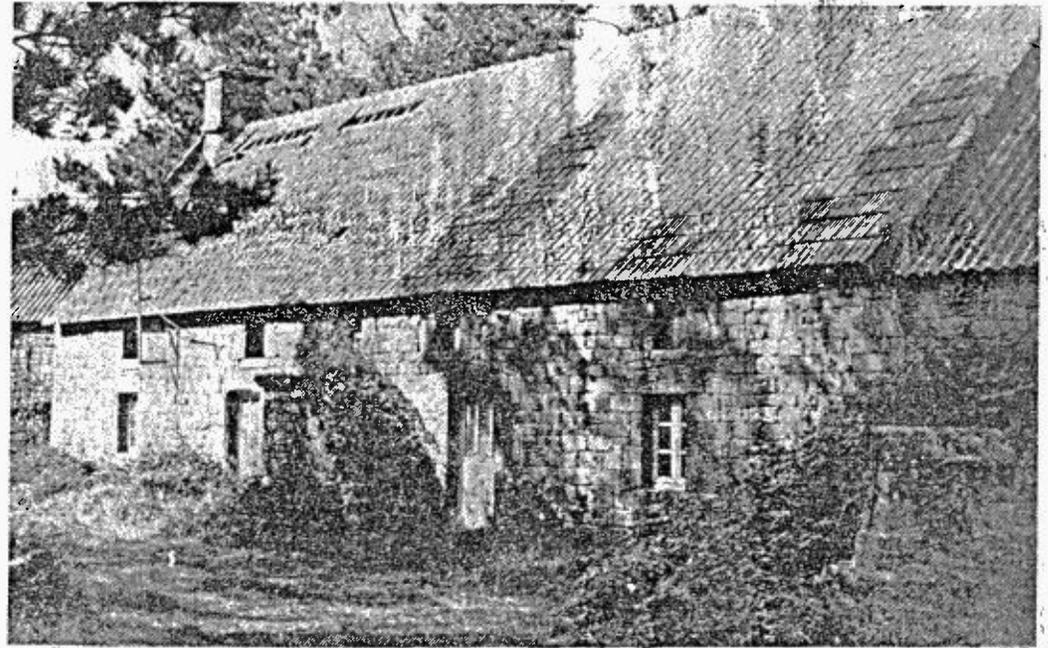
Yves Bolay a aussi émis l'idée de l'achat de bâtiments par la commune... afin d'y réaliser une sorte de gîte touristique avec relais pédestre au équestre !

L'initiative a été retenue avec attention par quelques conseillers...

« Même si ce n'est pas comparable totalement avec Pouffetan à Quistinic, chacun se souvient que c'est par intervention du conseil que ce village a été sauvé des ruines et des pilliers de pierres, rajoutent des responsables du comité anti-uranium. Et lorsqu'on constate avec tristesse la désertification des campagnes bubryantes, il faudrait peut-être réagir lorsqu'il est encore temps ».

Il est vrai aussi, que lorsque la commune « investit » un million de francs lourds dans des sanitaires au stade municipal, certaines personnes comprennent mal qu'on ne puisse pas faire un geste financier (beaucoup plus minime) pour sauvegarder le patrimoine traditionnel de la commune afin d'y préserver au plus les qualités de l'environnement...

Claude DANIEL



De superbes longères menacées d'être rayées de la carte.

Refus des recherches d'uranium

Lancement d'un vaste élan de solidarité

« Quitte ou double », « réunion de la dernière chance » : les expressions sont d'Yves Bolay, le président du comité anti-uranium de Bubry, lors de l'assemblée qui s'est tenue jeudi soir dans la petite localité bubryate, secouée depuis près d'un an maintenant par l'attention toute particulière que lui voue la COGEMA.

« La présence d'uranium dans le sous-sol de la commune est connue depuis longtemps. La SIMURA était là avant la COGEMA il y a plus de quinze ans... » dira Michel Le Brustic, un des membres du comité anti-uranium. « Et si la COGEMA veut acheter ces six hectares de plus à Brédigan, cela lui fera vingt hectares au total dans la secteur. C'est à des fins d'exploitations évidentes... ».

La meilleure riposte

Devant un important auditoire où l'on retrouvait les représentants des comités anti-uraniums de toute la Bretagne, des responsables d'organismes socio-économiques de la région, d'élus municipaux, de deux candidats au conseil général (Jacques Le Nay pour la majorité départementale et Michel Huilizen pour la majorité présidentielle) et de nombreux Bubryates, il fallait « trouver la meilleure façon de s'opposer à l'achat de ces terres par la COGEMA ».

Le droit de préemption par la SBAFER a été retenu comme la manière la plus adaptée à la situation. « Ce sont des terres agricoles et elles doivent rester aux agriculteurs, a souligné Yves Bolay, et ne pas devenir un véritable champ de mines avec tous ces tirailleurs de temps sans compter les dommages causés par les camions sur les routes... »

Divers responsables agricoles du département sont intervenus pour rappeler les dangers des travaux de la COGEMA et ses répercussions sur le label de qualité des produits de la région. « C'est toute la vie agricole qui fout le camp, ajoutera en conclusion Yves Bolay, nous jouons ici ce soir la carte-joker de l'avenir de la Bretagne centrale... »

Appel à la solidarité générale

« Droit de préemption de la SBAFER : il faut les 20 % du montant demandé, a précisé Yves Le Gourrierc. Pour ce faire, l'assemblée a décidé de « créer un GFA (Groupement foncier agricole) au nom duquel tous les intéressés, des particuliers aux organismes, comités, associations de toutes natures concernées par la protection de l'environnement, peuvent verser autant de parts individuelles de 100 F qu'ils le désirent. »

Il suffit d'adresser un chèque au nom du GFA de Brénédegan-Bubry, à la mairie. Des responsables du comité passeront les collecter tous les jours et ils seront mis dans un coffre en banque pour leur utilisation future lors de l'intervention de préemption.

« Dans l'immédiat, il nous faut réunir 60 000 F pour le 10 septembre, date limite d'intervention de la SBAFER. C'est dire s'il faut que la solidarité générale joue très vite... » conclut Yves Bolay.

M. Onorati, maire de Bubry, interviendra alors aussi de façon claire : « Je suis absolument pour que cette ferme de Brédigan reste une terre agricole bubryate. S'il faut faire quelque chose, je signe tout de suite en premier et je verse au compte une somme importante... »

Une décision qui résume bien l'ambiance de mobilisation populaire de ce jeudi soir à Bubry face



Au premier rang de la nombreuse assistance, M. Jacques Le Nay (au centre), candidat aux cantonales pour la majorité présidentielle.

au risque de voir toute une partie de son environnement « saccagé » par la COGEMA.

Face à la COGEMA

20/09/88

la SBAFER fera jouer son droit de préemption

BUBRY. — Le conseil d'administration de la SBAFER, réuni à Saint-Brieuc, a décidé, hier en fin d'après-midi, de faire jouer son droit de préemption dans l'affaire du village de Brénédegan, à Bubry.

Le projet d'achat de ce village et de ses six hectares de terrain avait provoqué une vive protestation populaire et une réaction du comité anti-uranium ne comprenant pas que l'on pouvait ainsi bafouer une décision du conseil municipal prise à l'unanimité, demandant à la COGEMA de quitter la commune. Face à cette nouvelle situation, un projet de GFA était lancé. Pour l'instant, près de

les 340 000 du total du montant de la vente.

Avec cette décision de la SBAFER (prise à la majorité du conseil d'administration), la décision finale est maintenant entre les mains de M. Guyomard, commissaire du gouvernement à Rennes. Les responsables du comité anti-uranium vont lui demander rendez-vous dans les prochains jours. Avec un soutien du conseil municipal, un impact populaire indéniable vu le succès de la collecte d'argent, le soutien effectif des deux candidats aux prochaines cantonales, le comité anti-uranium de Bubry espère bien gagner cette bataille.

A Bubry, un appel à la solidarité collective pour s'opposer aux recherches d'uranium

BUBRY. - L'appel lancé par le Comité local anti-uranium de Bubry pour contrer l'achat de six hectares de terrains au village de Bréhédigan, aura été entendu puisque de nombreux responsables d'organismes socio-économiques et agricoles ainsi que des élus ont participé à la réunion de constitution d'une force concrète d'opposition à la COGEMA sur tout ce secteur nord de la commune.

Les terres convoitées par la COGEMA étant agricoles, le droit de préemption de la SBAFER a semblé la voie la plus judicieuse à suivre, mais pour ce faire, il faut

réunir les 20% du montant de la vente, soit 60 000 F.

Ainsi, la création d'un Groupe-

Ce qu'il faut savoir

Dons et participation, uniquement par chèques libellés à l'ordre de : « GFA-Bréhédigan-Bubry » à adresser à la mairie 56130 Bubry.

Pour tous renseignements, s'adresser au président, M. Yves Bolay, Restermoveil, 56310 Bubry, tél. 97 51 73 24.

ment foncier agricole, le « GFA Bréhédigan-Bubry » permettra à tous les intéressés de verser leur participation (parts cumulables de 100 F), jusqu'à l'obtention des 60 000 F nécessaires pour le 10 septembre.

Adresser les chèques à la mairie de Bubry (56310) au nom du « GFA-Bréhédigan » : des responsables du comité les collecteront chaque jour et les déposeront dans un coffre bancaire loué à cet effet.

« Je suls pour que toute cette ferme reste bubryate, dira M. Onorati, maire. « Je signe tout de suite en premier et je verse une

forte somme... » : un exemple d'application pratique de la décision prise à deux reprises par le conseil municipal de ne pas accepter la COGEMA sur le territoire de la commune.

A noter aussi que les deux candidats au conseil général, présents à l'assemblée, sont intervenus pour dire qu'ils appuieraient les décisions prises par les élus locaux...

Économique e

3-4-109/88

O.F.

Des terres ou des gîtes, pas des mines Bubry mobilise contre l'uranium

Rentrée en force, jeudi soir à Bubry, de l'opposition aux mines d'uranium. Les comités anti-uranium ont demandé à la Sbafer (Société bretonne d'aménagement foncier et d'établissement rural) d'exercer son droit de préemption sur une ferme de 6 ha achetée en août dernier par la Cogema. Un Groupement foncier agricole (C.F.A.) pourrait alors en devenir propriétaire. Mais 3 000 parts de 100 F doivent être trouvées pour financer l'opération...

VANNES. - « Je suis prêt à souscrire une forte somme pour que cette ferme reste bubryate... » Jeudi soir devant un public de quelques 80 agriculteurs, élus, représentants des comités anti-uranium bretons, Louis Onorati, le maire de Bubry, a été un des premiers à réagir à la proposition du comité anti-uranium local.

A plusieurs reprises, le conseil municipal de cette commune de 2 500 habitants à 20 km de Pontivy, avait affirmé son opposition aux recherches et aux éventuels projets de mines sur la commune.

Aussi les élus locaux n'ont-ils pas du tout apprécié l'acquisition discrète, en août dernier par la Cogema, d'un village - Bréhédigan - avec ses bâtiments anciens et ses 6 ha de terres. Coût pour la compagnie minière : 300 000 F. Principales raisons de l'acquisition, avancées par l'antenne de la Cogema de Pontivy : faciliter les recherches dans le secteur en pratiquant notamment des échanges de terrain, et stocker les « carottes » de prélèvements souterrains dans les constructions existantes.

Des gîtes ou des mines

Déjà propriétaire de 6 ha sur la commune, la Cogema

s'intéresse par ailleurs vivement aux terrains déjà exploités par une autre compagnie minière, le Simura, et laissés en piteux état. La nouvelle acquisition a cristallisé l'opposition locale, mais réveillé aussi celle des autres comités bretons.

A remarquer, dans cette opposition, la forte présence d'un monde agricole qui, parmi d'autres inconvénients, craint les effets, au moins psychologiques, du « label nucléaire » sur la commercialisation de ses produits. Et qui trouve que l'on spéculer un peu trop vite et à tort sur sa disparition. D'où le schéma imaginé par le comité de Bubry. Il sollicite la Sbafer pour qu'elle exerce son droit de préemption contre la Cogema. La terre, louée à un agriculteur, deviendrait alors pro-

priété d'un G.F.A. Tandis qu'il faudra trouver une destination aux bâtiments - quelques 80 mètres de façades de belles longères construites en granit - en même temps qu'un financement pour les restaurer. Pour la destination, il est question de gîtes d'étape, gîtes ruraux, etc.

Reste au comité à trouver les 3 000 parts de 100 F nécessaires pour constituer le G.F.A. de Bréhédigan. Déjà, les délégués de quartiers du syndicat local des agriculteurs se sont mis au travail pour recueillir les chèques. Les autres comités et des associations ont promis de s'y mettre. Et la commune, elle, a donné la mairie comme adresse provisoire où expédier les lettres.

J.-M. LE CLAIRE.



Des longères pour abriter des gîtes. (Photo Claude Daniel).

A Meslan manifestants face aux forces de l'ordre

Le conseil municipal contre le projet de la COGEMA

MESLAN. — Samedi, l'accueil, en fin de matinée, dans la petite localité meslanaise, des manifestants contre les recherches d'uranium par les forces de l'ordre a été source d'émotion dans la population.

A l'appel d'opposants de la commune aux travaux de la COGEMA au village d'Harlanton, environ cent cinquante manifestants se sont mobilisés samedi à 11 h. A leur tête, Hilaire Donias, président de la nation locale de la FDSEA. Il s'est dit « agréablement surpris de voir que de nombreux agriculteurs sont là, appuyés par des représentants des comités anti-uranium de Lignol, Saint-Caradec, Quermen et Bubry... » avant le départ en cortège vers le village d'Harlanton.

Sur le terrain, après avoir contourné un premier groupe de gendarmes « en tenue de ville », les manifestants avec, à leur tête, les femmes d'Harlanton, se sont heurtés aux gardes mobiles. Et il a fallu toute la diplomatie du capitaine Husson, de Pontivy, pour que cette « marche pacifique », décidée par les organisateurs, ne dégénère.

Les manifestants ont alors remis aux forces de l'ordre le texte de l'intervention de M. Yves Bolay, président du comité de Bubry, rappelant que « la région ne veut pas devenir un désert agricole à cause de la COGEMA » pour que le message soit transmis au pré-



Les habitants du village bloqués dans l'accès au champ de recherche.

fet. Puis ils ont quitté calmement les lieux en passant devant le matériel de forage de la COGEMA, protégé par les gardes mobiles.

L'émotion passée, le conseil municipal s'est réuni samedi soir sous la présidence de Joseph Flecher, maire, présent à la manifes-

tation du matin. A l'issue de la réunion, les conseillers se sont prononcés contre la présence de la COGEMA sur la commune par douze voix, un bulletin blanc et un bulletin nul.

M. Flecher s'est engagé à rencontrer tous les maires des com-

munes du secteur concerné par la COGEMA avant une rencontre avec le préfet, M. Parant.

Pour l'heure, la COGEMA vient de retirer son piquetage de Pencreux et quitte la commune meslanaise...

Claude DANIEL

Haute tension

17/09/88 La Liberté

sous l'œil d'une caméra allemande



Entre 120 et 150 manifestants seulement : la mobilisation n'est plus ce qu'elle était.



Un face à face tendu sous l'œil de la télévision... allemande.

Durant une quinzaine de minutes, la tension n'a cessé de grimper samedi matin à Meslan, près du Faouët. Si aucune grenade lacrymogène n'a explosé, plusieurs index de gardes mobiles étaient déjà tendus sur la détente des fusils. Il a fallu tout le talent diplomatique d'un capitaine de gendarmerie et la volonté des opposants aux recherches d'uranium de manifester pacifiquement pour que l'affrontement violent soit évité. L'équipe de télévision présente sur place n'était ni française ni bretonne, mais allemande. Voilà qui pourrait étayer sérieusement l'argument des adversaires de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) qui affirment qu'à la veille de l'ouverture du Marché unique européen, la recherche et l'exploitation d'uranium vont irrémédiablement salir l'actuelle bonne réputation de l'agro-alimentaire breton en lui collant le label « radioactif ».

La manifestation aurait pu être organisée en beaucoup d'autres endroits. La COGEMA possède des permis de recherche sur 500 km² environ sur le seul Morbihan (1), et d'autres en Finistère et Côtes-du-Nord. Mais c'est à Meslan qu'elle fore ces jours-ci.

Déception des organisateurs à l'heure du rendez-vous : les manifestants sont entre 120 et 150. Peu de réponses parmi les 31 comités anti-uranium bretons

contactés. Même Antoine Waechter n'a pas répondu à leur courrier. La mobilisation n'est plus ce qu'elle était... Avec ceux de Meslan, des agriculteurs et des écologistes de Berné, de Glomel et surtout de Bubry (lire aussi en dernière page). La petite troupe se rend en voiture vers le champ où est entreposé le matériel de la COGEMA. A chaque carrefour, une fourgonnette de gendarmerie.

Débordés par la vague

Barrage à l'entrée du champ dont les gendarmes, plutôt souriants, interdisent l'accès. L'ordre du préfet M. Parant. Les manifestants font le tour à pied pour trouver une autre entrée. Elle est gardée cette fois par trois gardes mobiles casqués, équipés de boucliers et de fusils lance-grenades.

Embarrassés dans un corps à corps avec une sexagénaire, ces derniers se font déborder par la vague qui grimpe vers le haut du champ. Le ton monte. Un garde mobile repousse virilement un journaliste qui a eu l'audace de passer devant lui pour prendre des photos. Tout le monde arrive devant le matériel de forage, gardé par une quinzaine de gendarmes et autant de gardes mobiles (2). Il est permis de supposer que des renforts sont prêts à intervenir dans les champs voisins.

C'est le face-à-face. Un garde mobile frappe de la main un appareil photo. Un père s'avance avec son enfant dans les bras. Un agriculteur quinquagénaire parle de sa

guerre d'Algérie. « On a vraiment un gouvernement de gauche ? » interrogent certains.

« Dites au préfet et à la COGEMA... »

Le capitaine Husson, commandant la compagnie de Pontivy, in-

terviendra juste à temps pour calmer les uns et les autres, et promettre de transmettre à sa hiérarchie le message des manifestants. « Dites à votre préfet que nous voulons un pays où il fait bon vivre », dit un agriculteur de Berné, « pas un désert avec des casques dans chaque champ ».

Un autre, de Bubry, porte « Dites à la COGEMA que nous voulons un débat qui apporte des réponses claires et précises à la question : l'exploitation de mines d'uranium est-elle compatible ou non avec l'agriculture ? Nous sommes chez nous, nous étions là avant ».

Sortant par l'entrée principale du champ, les manifestants défilent devant les gros engins protégés par les gardes. Cette semaine, la COGEMA reprendra son travail, et ses opposants réfléchiront à la prochaine manifestation.

Nicolas VEYRON

1. Source COGEMA.

(2) Les gardes mobiles venaient de la nouvelle caserne de Pontivy. C'était leur première sortie.

Un documentaire de 45 minutes

Travaillant pour la troisième chaîne allemande, les cinq membres de l'équipe de télévision venaient de Hambourg. Sujet du documentaire de 45 minutes : la minorité culturelle bretonne. Dans leurs contacts avec les agriculteurs du Centre Bretagne, les journalistes ont appris les problèmes que posaient les recherches d'uranium effectuées par la COGEMA. Chacun sait combien les habitants de RFA sont sensibilisés aux problèmes d'environnement et à l'écoute des thèses écologistes.

O.F

La SBAFER prête à faire jouer son droit de préemption à Bréhédigan

BUBRY. - Effervescence quasi générale dans les milieux intéressés de la population bubryale, à l'annonce de la prise de position favorable du conseil d'administration de la SBAFER de faire jouer son droit de préemption face à la COGEMA dans l'achat du village de Bréhédigan.

Une délégation bubryale conduite par le maire, deux conseillers municipaux agriculteurs, le président local du conseil d'administration du Crédit Agricole et Yves Bolay, le président du comité anti-uranium de Bubry, va rencontrer la semaine prochaine M. Guyomard, le commissaire régional du gouvernement chargé

des affaires agricoles.

Dans leur dossier : le point sur les travaux de la GOGEMA à Bubry et l'opposition officielle (à deux reprises) du conseil municipal ; les lettres de soutien au groupement foncier agricole (G.F.A.) de deux candidats au conseil général (Michel Huilizeh, majorité présidentielle ; Jacques Le Nay, majorité départementale) ; le relevé des chèques versés au non du G.F.A. pour l'achat du terrain ; l'avis favorable de la commission technique et du comité d'administration de la SBAFER.

« Nous avons déjà collecté plus de 120 000 F, déclare Yves Bolay, c'est le moment où jamais pour les gens qui nous soutiennent de manifester leur solidarité. Il nous faut atteindre les 340 000 le plus rapidement pos-

sible. Administrativement, notre dossier est prêt, il importe donc de solutionner le problème financier. Il suffit de faire parvenir sa participation (100 F la part) par chèque au nom de GFA de Bréhédigan, mairie, 56310 Bubry ».

Le comité bubryote a également expédié un télégramme au préfet, lui faisant part de sa « très forte surprise de la réponse policière apportée à sa revendication » (par exemple à Meslan, samedi dernier), lui rappelant que leur lutte était « celle de la sauvegarde de la Bretagne rurale » et de l'outil de travail des agriculteurs, la terre ; d'où la composition de la délégation qui ira rencontrer le commissaire du gouvernement.

Claude DANIEL

Plouay

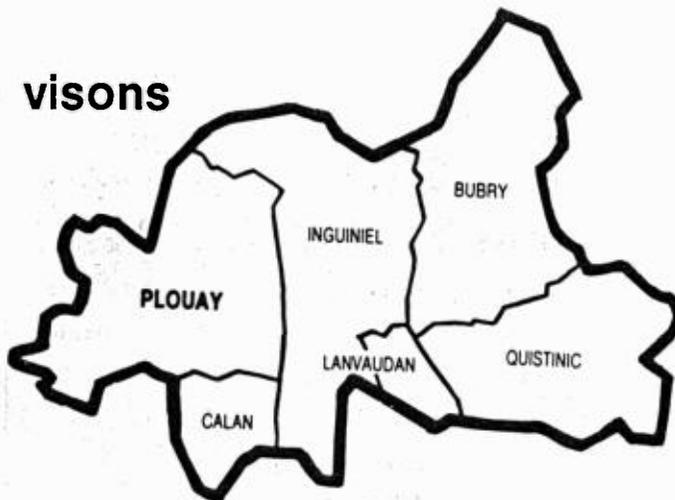
O - F.

Cantoniales

24/09

La politique, l'uranium et les visons

Les six communes du canton de Plouay ne vivent pas les mêmes réalités. Notamment sur le plan démographique. Irrigué par la voie express Lorient - Roscoff et proche du pays de Lorient, l'ouest garde sa population. Grâce aussi aux élevages suscités par l'abattoir de volailles de la SABCO. Du coup, Plouay, Inguiniel, Calan, Lanvaudan tiennent la route. A l'est, par contre, Bubry commence à ressembler au canton tout proche de Guémené-sur-Scorff où sévit la désertification. Comme Quistinic, coincé au sud dans les boucles du Blavet et qui a perdu naguère sa seule - petite - usine...



Sauf Antoine Jacquot, le candidat du Front national, complètement inconnu sur le canton et qui dit, sans plus de précision « habiter du côté de Loquestas », près de Vannes, les trois candidats à la succession du sortant, Yves Le Cabellec, sont de l'ouest. Et tous trois ont pignon sur rue. Joseph Harnay (PC) est conseiller municipal à Plouay, Michel Huilizen (majorité présidentielle) est maire d'Inguiniel et Jacques Le Nay (majorité départementale) est le premier adjoint au maire de Plouay : il se présente en quelque sorte comme le « fils politique » d'Yves Le Cabellec.

Flou des étiquettes

du RPR, sous la bannière de la majorité départementale.

Mais peut-être les électeurs seront-ils moins sensibles aux choix d'étiquettes qu'aux positions sur des problèmes concrets. Il y en a deux, justement, qui ont marqué et marquent encore l'actualité dans le canton. Ce sont les visons d'Inguiniel qui ont presque autant défrayé la chronique que les recherches d'uranium sur Bubry.

Jo Harnay d'abord dit « non à la construction abusive d'élevages hors sol sans structure de traitement des lisiers. Dans les conditions actuelles, l'élevage de visons d'Inguiniel doit être interdit ». Quant à l'extraction

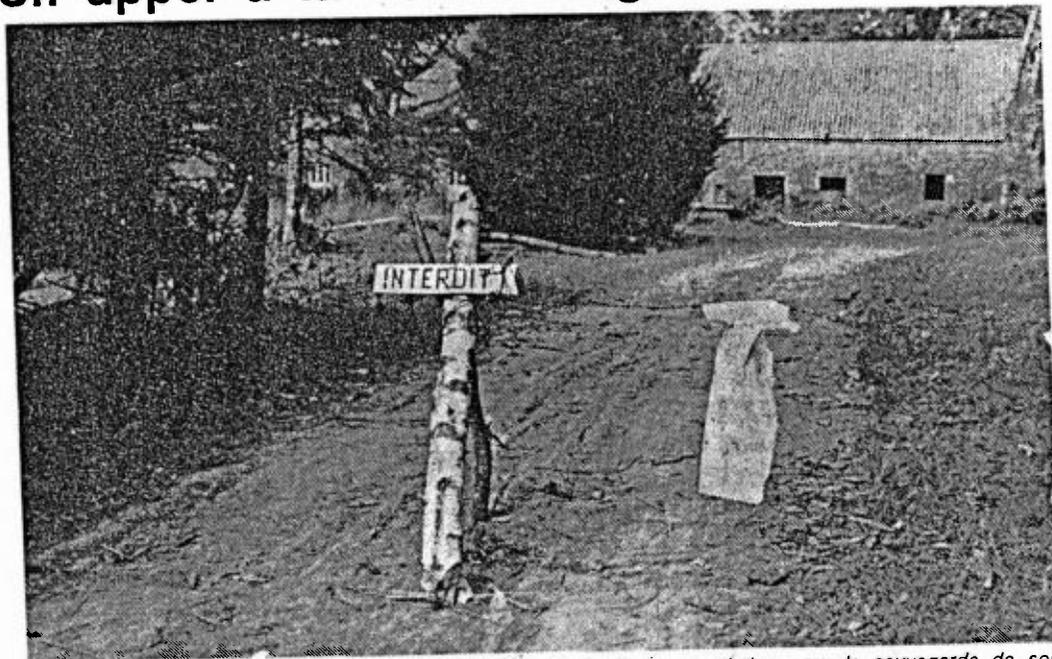
éventuelle d'uranium, il estime ne pas « disposer d'informations suffisantes et non partisans pour se prononcer clairement pour ou contre... »

Sur le vison, Jacques Le Nay souligne que « si le projet d'Inguiniel avait été accepté dans son état initial. Cela aurait été une catastrophe. La création d'emplois est positive, mais les emplois ne doivent pas être créés à n'importe quel prix ». De même « son opposition totale » à l'extraction d'uranium sur le secteur pour ménager sa vocation agricole est une opposition « non figée, qui peut se négocier dans le temps en fonction de l'évolution de l'économie et de la dé-

mographie du canton et de celle de la volonté des élus... ».

Michel Huilizen enfin souligne que la visionnière de M. Le Bec « fournit du travail à temps complet aux dix-sept chômeurs embauchés et qu'elle est le principal employeur sur la commune », tandis que toutes les garanties « ont été prises pour que l'environnement soit respecté ». Quant aux mines d'uranium « quelque soit ma position personnelle sur le sujet, dit-il, si la position d'un conseil municipal est opposée à l'extraction d'uranium sur sa commune, je défendrai sa position... »

Jean-Michel LECLAIRE.



Le village de Brehedigan : le symbole de la lutte de toute une population pour la sauvegarde de son environnement. Pour l'instant, son accès est interdit.

mpé-

Uranium

9.9.88

olo-

G.F.A. de Bubry

Le « oui, mais » du comité technique de la SBAFER

A l'unanimité le comité technique morbihannais de la SBAFER (Société bretonne d'aménagement foncier et d'établissement rural) s'est prononcé jeudi favorablement pour que la SBAFER exerce son droit de préemption dans l'affaire du village de Bubry (Bredhigan) acquis par la COGEMA.

Cet avis favorable est assorti d'une condition : « Qu'il y ait un candidat ». Reste maintenant au conseil d'administration de la SBAFER à se prononcer.

A Bubry, se poursuit la collecte de fonds destinés à financer la groupement foncier agricole (G.F.A.) dont la création a été décidée par le comité anti-uranium.

it pas
de ses
pendant
ent bien
notam-
e report
par les
onal ne
second

L'UDB et la recherche d'uranium

Plein soutien aux comités de défense

En août dernier, la COGEMA a discrètement acquis six hectares de terres agricoles au village de Bréhédigan en Bubry, en dépit de l'opposition de la population locale. La COGEMA a d'autres projets d'extension à Bubry comme dans nombre de communes du Centre Bretagne.

Selon l'UDB, « l'extraction de l'uranium présente des dangers certains pour la santé de la population et l'équilibre de l'environnement ; n'apporte aucun avantage économique durable ; risque de nuire fortement aux productions agricoles et agro-alimentaires de la

région d'exploitation et de la Bretagne entière ; n'est pas créatrice d'emplois durables. »

L'UDB dénonce « les pratiques anti-démocratiques d'attribution des permis de recherche et d'exploitation qui ne respectent pas l'avis de la population et des élus. Aussi l'UDB, qui demeure un des rares partis politiques à s'opposer au nucléaire, apporte pleinement son soutien aux comités de défense et à la population des communes engagées dans le combat contre les projets de la COGEMA. »

ipal du
municipi-
listes
up de
à Lo-
nt », a
éparte-

doute,
téraux
ession
sub-
le les
déve-
mpa-
icun
aire
la
an-

Uranium et santé

Le problème de l'extraction d'uranium en Bretagne continue de sensibiliser et de mobiliser la population. Un débat sur le thème « Uranium et santé » était organisé vendredi à Plouay

PLOUAY. (Jean-Pierre Moro) -A l'heure où l'écologie, la qualité de la vie, font recette et deviennent enjeu politique, dans les élections, le problème de l'extraction d'uranium en Bretagne continue de sensibiliser et de mobiliser la population. Ainsi, plus de deux cents personnes ont participé, vendredi dernier, à la soirée d'information sur le thème « Uranium et santé » organisée à la salle des fêtes de Plouay, conjointement par le CUIB (Comité Uranium Information Bubry) et les trois GVA (Groupement Vulgarisation Agricole de la région).

La COGEMA, société exploitant les mines d'uranium, invitée à la réunion dès le 9 mars, a répondu en date du 23 qu'elle ne pouvait être présente car les délais étaient trop courts...

Les inconvénients économiques vont de pair avec ceux de la santé

Comme l'a souligné le vice-président du CUIB : M. Pierre Gicquel, jusqu'à présent l'accent avait été porté sur les conséquences économiques de l'exploitation de l'uranium. Or, M. Jean-Claude Pierre a insisté sur le fait qu'aujourd'hui « on ne pouvait plus dissocier la santé de l'économie et la santé des hommes : Les deux étant de plus en plus liées ».

Animaient le débat entre autres : MM Robic Raymond, (Glomel) ; Pierre Jean-Claude (Eaux et Rivière) ; Gicquel Pierre (Sec. CUIB) et président de séance ; Roger Belbéoch (physicien à Paris Sud) ; Serge Chainais (Glomel) ; Pierre Le Padellec (Bubry).

À ce propos, il a mis en parallèle les nitrates et l'uranium conduisant à une toxicité lente et rappelant la fermeture de l'usine du Lizio : situation qui aurait été jugée excessive il y a seulement 20 ans.

De nombreux élus locaux avaient tenu, par leur présence à montrer l'importance du sujet, tels M^{me} Renée Conan, (candidate écologique de Lorient) ; M. Jacques Le Nay (conseiller général et maire de Plouay) ; M. Roger Bing, maire de Bubry, accompagnés de M. Jean-Yves Nicolas et d'un autre conseiller ; M^{me} Danièle Bouchet (défense de la vallée Saint-Maurice) M. Jean-Pol Guidevey, président du Blavet vivant de Pontivy ; M. Yves Bolay, président du CUIB et la LAUB (Ligue anti uranium de Bretagne) ainsi que M. Roland Duclos, conseiller général et maire de Berné

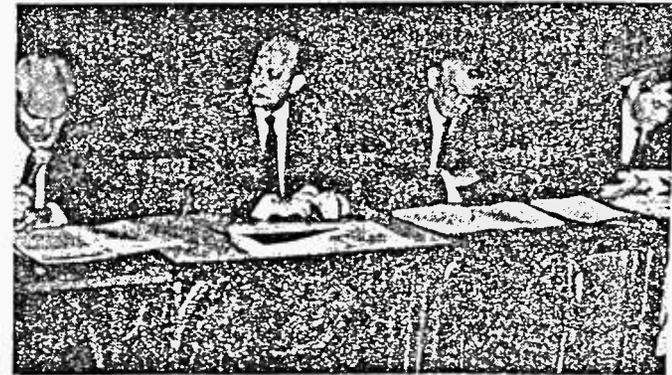
et touristique ? » la question reste posée.

« Les problèmes qui en découlent pour la santé sont irrémédiables »

C'est la grande idée développée par M. Belbéoch (physicien) considérant que les problèmes économiques peuvent se résoudre tant bien que mal.

Chacun est conscient que la radioactivité à forte dose entraîne : perte de cheveux, diarrhée et mort à brève échéance. Mais, la polémique naît dès lors que l'on parle des faibles doses. Certains affirment qu'en dessous d'un certain seuil, il n'y a pas de risque. Mais où commence et où s'arrête ce seuil ? La situation est relative et parfois subjective. La commission nationale a admis une position moyenne dans l'hexagone et a jugé que les risques encourus étaient négligeables lorsque l'on atteint moins de 5 grammes par an pour les travailleurs du nucléaire et moins de 0,5 g pour la population.

Or, il s'avère que cette notion de seuil vient d'être balayée par la communauté scientifique internationale. D'après M. Belbéoch, les faibles doses seraient dan-



Les intervenants

gereuses. Pour illustrer sa thèse, il s'appuie sur des études menées au Japon et aux USA.

Si aujourd'hui, les taux de radioactivité sont devenus normaux après l'explosion des bombes atomiques de 1945, il ne reste pas moins que le risque de cancer pour cette population est 14 fois supérieur à la normale.

Cette constatation est encore confortée par les résultats d'une étude conduite aux USA et qui concerne 35 000 travailleurs du nucléaire pendant 35 ans.

Il rappela aussi Tchernobyl et les conséquences de cette explosion à moyen et à long termes.

Les faibles doses seraient donc nocives pour les tra-

vailleurs des mines mais aussi pour les populations environnantes. Il demande donc « que des études soient menées en France sur tous ceux qui travaillent ou vivent dans ou autour des sites d'extraction »

Danger aussi pour l'eau, en concluant le débat, M. Jean-Claude Pierre a rappelé : « Qu'en cas de pollution de l'eau par la radioactivité, la situation serait catastrophique et qu'il n'y aurait pas de solution de rechange ». Il regretta également que dans le plan minier breton on n'ait fait aucune place aux mines d'uranium. Il lança un appel aux Lorientais pour qu'ils se mobilisent, appel qui fut largement appuyé par M^{me} Renée Conan

Le littoral sud-finistérien pollué par des hydrocarbures

L'hypothèse la plus probable est celle

rougeur du...
tura, parti...
mentent...
Charentie...
voix à Bar...
vaut rue de...
valeur a...
prépende...
Il s'agit de...
industriel...
dés sous...
suspension...
conduire.

Clohars-0

Un bateau...
Entre le...
un cambrio...
mis sur...
5,50 mètres...
Clohars...
apparemment...
menant...
meilles à (...
les voleurs...
deux porte...
cable et c...
rection con...
lant du bat...
emportés...
mouillage...
tendeur, de...
trésse, une...
une batterie...
un feu de i

ARTS

SPECT...
Jusqu'au...
coup de...
sur l'édi...
Bretagne

A l'initiat...
tion des é...
tagne, en...
l'agence de...
bibliothèque...
culturel de...
grâce au...
du ministère...
du conseil r...
tagne, un c

Exploitation d'uranium à Berné Dans l'attente de précisions et d'informations !



Dans la forêt, le chantier de forage des carottes pour prélèvement est toujours en fonctionnement.



Le plan d'eau de « Guern-er-Vilin » sera l'entrée de la galerie inclinée menant aux mines souterraines.

Stupéfaction quasi-générale lundi à l'annonce de la demande d'autorisation d'exploitation de l'uranium au village de « Guern-er-Vilin » à Berné (« Ouest-France » du 4 avril).

L'étonnement vient principalement du fait de la localisation de la mine... « Guern-er-Vilin » (« Guernemoulin », selon la pancarte qui y mène) est situé en pleine forêt de Pont-Callech, dans un site touristique incontesté. En outre, un bon nombre de communes riveraines a commencé à mettre en place, l'an dernier à Plouay, un « projet de vallée du Scorff »,

axé essentiellement sur le développement touristique de ce secteur : l'installation d'un complexe minier important à ce point stratégique remettait en cause tout ce projet.

Certes, la COGEMA a tout prévu : de la protection du site (par périmètre d'enceinte où ne pourront pénétrer que les employés de la mine) aux conditions de sécurité (régulation du trafic sur les routes départementales, mesure et contrôle de la radioactivité, du rejet des eaux, dilution des émissions supplémentaires de radon, limitation du fond sonore

pour travaux en surface, limitation de poussières par arrosage des pistes...) Bref « toutes dispositions nécessaires concernant la qualité de l'eau, de l'air et du sol afin d'éviter tout risque de pollution ». Du côté des comités anti-uranium, on reste sceptique...

Dans l'immédiat, les élus des communes concernées analysent le document remis par la COGEMA. Les conseils municipaux seront sans nul doute appelés à délibérer à titre indicatif la décision d'autorisation d'ouverture de la mine étant en effet du ressort du préfet...

L'exploitation de l'uranium en Centre-Bretagne

Un projet se précise à Berné

La Cogema (Compagnie générale minière des matières nucléaires) parviendra-t-elle à mettre en exploitation un gisement d'uranium en Centre Bretagne ? C'est le but qu'elle poursuit depuis le début des recherches qu'elle y a entreprises en 1983. Mais la sévère partie de bras de fer engagée avec les comités anti-uranium locaux a empêché, jusqu'ici, la concrétisation de ses projets. Et le dernier en date, à Berné (Morbihan), pourrait bien se heurter, après d'autres, à de solides obstacles.

Cette fois, dans son désir d'exploiter le site de Guern er Vilin, entre Berné et Plouay, la Cogema a mis les bouchées doubles, pour tenter de désamorcer à l'avance la contestation.

Un document intitulé « Ouverture de la mine de Guern er Vilin » et établi par la Division minière de Vendée chargée de l'exploitation éventuelle du gisement, donne un maximum d'information sur celui-ci.

Quatre kilos à la tonne

La teneur est estimée à 4 kilos d'uranium par tonne de minerai, « ce qui correspond à plus du double de la teneur moyenne des gisements français. » La quantité estimée : environ 200 tonnes d'uranium. L'exploitation du gisement pourrait s'étaler sur trois ans. Avec une poursuite possible dans d'autres sites de la région. Les emplois prévus : entre dix et vingt.

La Cogema va plus loin. En proposant un schéma d'extraction (souterraine) des minerais et des images de remise en état des lieux avant,

pendant et après les travaux. Et, surtout, comme pour répondre par avance aux objections, en précisant les conditions d'hygiène et de sécurité du personnel et du public : augmentation « marginale » du trafic pour le transport et le traitement des minerais à l'usine de Gétigné (Loire-Atlantique) ; mesure et contrôle de la radioactivité. Dilution des émissions de gaz radon ; mesures diverses pour éviter la pollution de l'air et de l'eau, etc.

A l'instruction

« Ouverture de la mine... » Même corrigé quelques pages plus loin par un prudent « projet d'ouverture », le document a soulevé une certaine émotion dans la région où l'on avait déjà noté dans le passé une assez importante mobilisation contre l'extraction d'uranium. Même si elle ne constitue pas une nouveauté autour de Berné où plusieurs mines ont existé dans les années soixante.

Du côté des opposants, on met en avance un projet touristique de la vallée du Scorff susceptible d'être compromis.

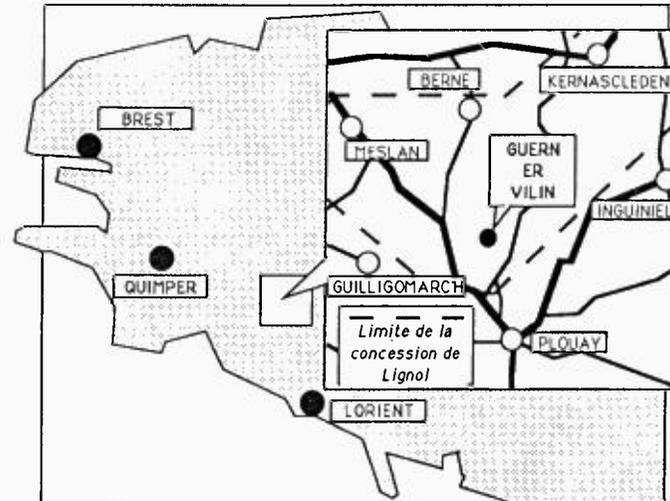
Et on exprime la crainte de voir les produits agricoles s'orner du « label uranium ».

Le député local, Jean Giovannelli, a immédiatement réagi, et vivement, à la lettre d'information du chef de la Division minière : « Une nouvelle fois, la Cogema se moque du monde. » Et de réclamer qu'« une fois de plus les élus et la population ne soient pas placés devant le fait accompli. »

A la Préfecture du Morbihan, on veut calmer le jeu. « Le dossier est simplement à l'instruction. La Direction régionale de l'Industrie et de la recherche a un mois pour donner son avis. Ensuite les élus auront à s'exprimer. Et la population, à travers l'enquête d'utilité publique. On est encore loin de la décision finale. »

Déjà les premiers slogans hostiles à l'ouverture d'une mine ont fleuri sur les routes du secteur. En Bretagne centrale, l'uranium n'est pas qu'un sujet de conversation. C'est aussi un motif d'inquiétude. Parmi d'autres.

J. C. PERAZZI



La mine se situerait sur le site de Guern er Vilin, à mi-chemin entre Berné et Plouay.

DF-17.488

t
s
J
t
1
n
at
J-
à
rs
u-
ils
se
,
e
ré
di-
ait
erns

Brice Lalonde en Bretagne

« Participer aux décisions »

Le secrétaire d'Etat à l'Environnement, Brice Lalonde, a passé le week-end en Bretagne. Il a participé aux assemblées générales de deux associations de défense de la nature, la S.E.P.N.B. en Finistère et l'Umivem en Morbihan. Dans cette région où les Verts ont réalisé une poussée très forte en mars, l'ancien candidat écologiste à la présidentielle a lancé un appel à tous les Verts : participez aux décisions !

O.-F. : Les municipales ont montré qu'il y a une montée en puissance des thèmes écologiques. Est-ce un phénomène durable ?

« Certainement. En 1977 déjà, les scores avaient été bons. Il y a un socle d'électeurs écologistes aux alentours de 5%. En mars, les électeurs ont d'abord voté pour la protection de la planète, pas pour des hommes ou des programmes. Ces scores importants donnent aux écologistes une lourde responsabilité ; il leur faudra montrer qu'ils sont capables de participer aux décisions ».

Soutiendrez-vous la liste des Verts aux européennes ?

« Cela dépend d'elle. Je ne suis pas favorable à ce qu'un parti s'attribue le monopole de l'écologie. Quand j'entends Antoine Waechter s'opposer à l'Acte unique européen, cela m'inquiète. L'Europe tire l'environnement vers le haut : les voitures propres, la protection de la faune en sont des exemples ».



Brice Lalonde

(Photo Daniel Joubert)

Avez-vous le sentiment d'être marginalisé par le courant écologiste dont vous êtes issu ?

« Non. Je fais partie de ceux qui n'ont pas peur de prendre des responsabilités. J'ai toujours refusé que l'écologie s'enferme sur elle-même. Quand on est sûr de ses idées, on peut travailler avec des gens d'autres opinions. Aux mu-

nicipales, je suis allé apporter mon soutien à des listes montées par les Verts et à des listes plus ouvertes politiquement. Depuis vingt ans, je suis écologiste, mais je n'ai pas adhéré au parti des Verts ».

Vos compétences ont été élargies aux risques majeurs. Etiez-vous demandeur ou est-ce un choix du Premier ministre ?

« Cela s'est fait naturellement. Pour l'essentiel, c'est la même administration. A terme, j'estime que toute la sécurité industrielle, y compris le nucléaire, devrait être rattachée à ce ministère ».

Problème du moment dans l'Ouest : le conteneur de lindane perdu en Manche. Allez-vous poursuivre les recherches ?

« Bien sûr. Nous coopérons avec la marine britannique pour cette affaire. En ce qui concerne l'énergétique bloc de béton repéré dans la zone, il n'émet aucune radioactivité et c'est pour cela que nous l'avons laissé sur place ».

Propos recueillis par Yann-Léon LE LIBOUX.

Framatome et Siemens s'unissent Noces d'uranium en Europe

Le gouvernement a finalement dit oui. Les noces d'uranium entre Framatome et son homologue allemand KWU (Siemens) auront bien lieu. Ne serait-ce que pour traverser plus facilement à deux le « désert » nucléaire des prochaines années : les commandes de centrales sont en panne.

L'Etat-tuteur a levé son veto. Framatome, notre champion mondial des chaudières nucléaires, va unir en partie son destin à KWU (groupe Siemens). Comme son nom l'indique « Nuclear Power International », la filiale commune, vise les horizons de l'exportation. En développant à terme des produits eux aussi communs.

Pénurie fait loi : Français et Allemands se serrent les coudes pour franchir la mauvaise passe du nucléaire civil.

Un peu partout dans le monde (sauf en Asie), l'industrie nucléaire est victime d'un énorme coup de pompe. Tchernobyl, les Verts, les difficultés techniques et financières... les atomes triomphants des années 70 ne font plus recette. En France le programme est gelé depuis deux ans et on a encore du courant à ne savoir que faire. Les nucléocrates avaient vu trop grand. Et se taisent après avoir beaucoup asséné de bêtises...

Afin de faire face au passage à vide d'autres mariages de raison franco-allemands devraient maintenant voir le jour. Dans le retraitement du combustible le groupe Veba négocie avec la Cogema pour prendre une participation dans un des ateliers de La Hague. Dans la distribution d'électricité, EDF espère passer bientôt ses excédents outre-Rhin. A quelque chose malheur est bon : c'est l'Europe qui avance.

Paul BUREL.

Exploitation d'uranium

Un groupe de propriétaires lance un appel aux élus

En réaction à la demande d'exploitation de l'uranium en forêt de Pontcallec, à Berné, le groupe de propriétaires de Guern entend « dénoncer un code minier qui porte atteinte non seulement au droit de propriété, mais au droit de vivre normalement dans un environnement intact, non contaminé par la dispersion artificielle de la radioactivité. »

Le groupe de propriétaires que préside Edith Perennou de Neulliac, appelle « les élus du

département à s'unir et à s'opposer énergiquement à l'exploitation minière de l'uranium. Les redevances minières ont pour but de rendre les maires et les communes complices des extractions, à leur insu. Ces redevances ne compenseront jamais la perte d'un label de qualité ni la destruction de nos santés, estiment les propriétaires de Guern qui demandent aux élus « d'exiger la modification du code minier français, au bénéfice des citoyens. »

Lettres bretonnes

Politique

Uranium à Berné

Le député Jean Giovannelli : « La COGEMA se moque du monde »

Le député (PS) Jean Giovannelli a semble-t-il l'intention de freiner les ardeurs de la COGEMA et il le fait savoir :

« Par courrier reçu le 4 avril 1989 du chef de la Division minière de Vendée, M. Chapot, j'apprends que la COGEMA a brusquement découvert un site pour la commune de Berné.

« Ce même courrier de M. Chapot me fait savoir qu'une procédure d'ouverture de travaux vient d'être engagée auprès de la préfecture du Morbihan.

« J'apprends également par la presse que l'exploitation de ce gisement commencerait, selon les dires de la COGEMA dès le mois de septembre et que l'en-

quête publique aurait lieu avant l'été.

« Une nouvelle fois, la COGEMA se moque du monde.

« Aussi ai-je l'intention de demander à Monsieur le Préfet qu'un temps décent soit consacré à l'enquête publique et qu'en conséquence, il ne donne pas l'autorisation d'ouverture de cette enquête avant le mois de septembre.

« Cela éviterait qu'une fois de plus, les élus et la population ne soient placés devant le fait accompli.

« La loi ne peut, ni ne doit être dénaturée et se résumer à un jeu d'écriture. »

Après la visite de Brice Lalonde

Les Verts : « Peut-on être ministre et écologiste ? »

Le parti des Verts n'a guère apprécié les déclarations du secrétaire d'Etat à l'environnement Brice Lalonde, samedi à Lorient. Ils écrivent dans un communiqué :

« Contre la radioactivité, ouvrez les fenêtres ! » Cette déclaration de M. Lalonde ferait rire, si le sujet n'était pas si grave. On ne répond pas aux préoccupations écologiques sérieuses des populations de Berné, Lignol, Meslan, Plouay, Bubry etc. par des boutades (...)

« Les militants écologistes présents ont été exaspérés par le cours d'écologie générale primaire avec lequel Brice Lalonde pensait les endormir. On ne répond pas par des propos évasifs aux questions précises et argumentées de ceux qui travaillent sur le terrain (...) Tous attendaient de sa part une meilleure connaissance des dossiers bretons et locaux.

« En ce qui concerne ses déclarations sur l'Europe, les Verts confirment qu'ils s'opposent à l'acte unique et inique européen,

et qu'ils veulent une Europe des régions, thème qui sera l'axe de leur campagne européenne. »

La CFDT :
« Consternation »

L'union départementale CFDT, de son côté, se dit « consternée » par les déclarations de M. Lalonde. Elle rappelle que, dès 1983, elle s'opposait à l'ouverture des mines et carrières d'uranium :

« Si effectivement les moyens existent pour limiter les conséquences négatives sur l'environnement, nous faisons la démonstration qu'ils n'étaient pas mis en œuvre. Aujourd'hui, rien ne vient contredire notre argumentation d'alors. Nous attendons toujours les réponses à quelques questions simples à propos de la fiabilité des études d'impact. »

« La CFDT du Morbihan ne peut que regretter vivement la manière pour le moins légère avec laquelle vous avez abordé cet important problème. »

Manifestation de masse à Berné

Création de comités de soutien à Lorient et Pontivy

Les principaux responsables des comités anti-uraniums de Bretagne se sont réunis vendredi soir à la salle polyvalente de Berné pour prendre les dispositions nécessaires à la bonne organisation de la grande marche pacifique sur le site de Pont-Calleck à Berné, le dimanche 28 mai prochain.

Une journée symbole

« Le 28 mai, c'est aussi la fête de mères, expliquera Michel Nogré, le président du comité anti-uranium de Berné. Cette journée sera donc tout un symbole : celle de l'opposition de toute une génération aux dangers de la radioactivité pour elle... mais aussi pour les générations à venir, ça tout le monde est conscient des conséquences graves de cette radioactivité sur la génétique... »

Au programme de cette journée, un rassemblement au bourg à 14 h suivi d'un déplacement sur le site à 15 h : une grande marche pacifique avec sur place interventions des personnalités qui ont été contactées à cet effet :

- les députés Jean-Yves Le Drian et Jean Giovannelli.

- Renée Conan, présidente des « Verts » et candidate aux Européennes.

- Joël Guégan, responsable UDB.

- les conseillers généraux : Jacques Le Nay et Roland Duclos (qui est aussi maire de Berné).

- les « scientifiques » : Jean-Claude Pierre (Eaux et Rivières) et Jean-Pierre Chesnais (Glomel).

- les responsables agricoles : Jean-Pierre Le Fur et René Bodiguel.

- les médecins : Beal, Bouchilou, Le Panse et Carpentier.

- les maires du canton et des communes concernées par les recherches et exploitations d'uranium.

Sur le site, stand d'information tenu par la liaison anti-uranium Bretagne (qui y présentera son nouveau logo : un lever de soleil resplendissant sur la Bretagne aux cinq départements).

Le soir, à la salle polyvalente de Berné, grande nuit bretonne avec

les plus grands artistes, chanteurs et groupes de fest-noz de toute la Bretagne.

Pour assurer la réussite de cette opération, un courrier a été adressé à tous les élus concernés pour solliciter leur participation à la protection de l'environnement dans leur région, au développement du tourisme à la sauvegarde des secteurs agro-alimentaires et au respect des normes de santé pour les habitants du secteur.

Chaque responsable des 14 comités bretons est reparti de Berné avec affiches, tracts pour une mobilisation massive dans son secteur propre... et certains habitants des villes de Lorient et Pontivy ont décidé d'apporter leur soutien à cette action. Une réunion de création d'un comité local est annoncée à Lorient vendredi 19, à 20 h 30 et à Pontivy jeudi 18, à 20 h 30 à la salle des fêtes.

SOU
LIE
EN

J.-C. Cavaillé avec ceux qui luttent contre les mines d'uranium

« Je suis tout à fait du côté de ceux qui luttent contre l'implantation des mines d'uranium. » C'est ce qu'a déclaré le député-maire de Noyal-Pontivy, Jean-Charles Cavaillé hier au micro de la radio locale pontivyenne, Radio-Bro-Gwened.

Principale raison invoquée par le conseiller général dont le canton est touché par la commune de Guern : « Ce qui me choque le plus, c'est le désert

laissé autour de ces zones d'extraction. Ce sont de véritables paysages lunaires. On nous fait miroiter des choses extraordinaires en nous montrant des maquettes de sites en Allemagne. Mais j'ai vu suffisamment de sites en France massacrés par des chantiers de ce type. »

Une position tranchée de la part d'un élu qui ne s'était pas encore prononcé sur ce sujet.

L'Europe

Réunion publique de association « Blavet-vivant » avec les « Verts »

Lundi à 21 h, à la salle des fêtes, dans le cadre de la campagne pour les élections européennes, l'association « Blavet-vivant » organise une réunion d'information ouverte à tous sur les problèmes de l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

Cette réunion sera animée par Renée Conan, conseiller municipal à Lorient et Simone de La Bollar-

dière, deux Morbihannaises en bonne place sur la liste des « Verts » d'Antoine Waechter.

« Blavet-vivant » invite également toutes les personnes souhaitant s'engager dans le combat pour l'eau à participer à la fête de l'eau organisée par les « Verts » demain dimanche à Gomet.

URANIUM

12 Juin 1989

Max Simeoni sur le site de Pont-Calleck à Berné

« La COGEMA, ici : une erreur écologique économique et un affront historique ! »

BERNÉ. – Vigiles de la COGEMA, et chiens de garde (tenus en cage) : le « comité d'accueil » était musclé samedi après-midi dans la forêt de Pont-Calleck pour la visite de l'éventuelle mine d'uranium par Max Simeoni à la troisième place sur la liste des Verts pour les Européennes, assisté de Renée Conan, élue lorientaise et elle-même aussi candidate, tous deux accompagnés par les responsables des comités anti-uranium du secteur.

Réalisant un véritable Tro-Breiz, le célèbre leader corse avait tenu à venir constater de visu les premiers coups de griffe de la COGEMA à la forêt domaniale de Pont-Calleck.

Sur place, Maurice Perron, Michel Nogré, présidents des comités anti-uranium du secteur, lui rappelleront l'essentiel des raisons de l'opposition à toute implantation à une telle implantation. Apparemment mis au courant de la situation par Renée Conan, élue d'En Oriant Écologie, Max Simeoni rappellera que son premier combat en Corse fut « anti-nucléaire car nous avions d'abord la rouille blanche, la biomasse et le solaire. Donc pas question pour nous d'accepter autre chose... »

« Ici, en Bretagne, on veut vous imposer la sacro-sainte loi de domination de l'EDF, entreprise d'État français. Oh, on ne peut jamais faire confiance à une politique administrative centralisée. »

Proposition d'action concrète ? « Il faut faire de sérieuses expertises contradictoires sur le dossier proposé par la COGEMA... Car ce qu'elle vous raconte ici, ça ne semble pas très sérieux... Il faut approfondir les dossiers car le nucléaire ici c'est une erreur écologique et économique... »

Le souvenir du marquis de Pont-Calleck

Renée Conan appuiera cette démarche persuadée qu'en plus « il existe des entités culturelles régionales très profondément ancrées dans les mémoires : le marquis de Pont-Calleck, chez les Bretons, cela veut dire l'opposition au centralisme d'État... Alors, la tête du marquis de Pont-Calleck contre celle de la COGEMA ? »

Futur porte-parole des « régionalistes » au Parlement européen, s'il est élu, Max Simeoni sait très

bien que c'est maintenant qu'il faut décider « les politiques »... Jean-Charles Cavaillé, député-maire de Noyal-Pontivy, vient de prendre nettement position pour les comités de défense anti-uranium (cf. « Ouest-France » du 10 juin)... Les plus proches du site, Jean-Yves Le Drian (Lorient), Jean Giovanelli (Lochrist), Jacques Le Nay (conseiller général de Plouay), Roland Duclos (conseiller général, maire de Berné) s'interrogent ».

Aux dernières nouvelles, une grande réunion d'information avec le COGEMA et des scientifiques devrait permettre de déterminer une position pro ou anti-mines d'uranium dans la forêt de Pont-Calleck.

En attendant, Max Simeoni concluait sa visite en ces termes : « Avoir déjà réussi à mobiliser deux mille personnes sur ce site, c'est une très belle victoire... Les gens savent qu'ils ont dans cette opération plus à perdre qu'à gagner. On n'échappe jamais à la logique régionale... En construisant l'Europe, on ouvre grand les fenêtres... mais on ne la fera pas sans le respect de ces entités régionales... »

Claude DANIEL.



Max Simeoni et Renée Conan à l'endroit même où commencerait l'entrée de la galerie de la mine souterraine de la forêt de Pont-Calleck.

30 JUIN 1989

Ouest France

56-Morbihan

Environnement

Mines d'uranium, une menace pour l'eau potable ?

Les associations de consommateurs s'inquiètent elles aussi

« Il y a incompatibilité, dans une même vallée, entre l'ouverture de mines d'uranium et le captage des eaux pour la consommation animale et humaine. » Pour Jean-Claude Pierre, le président d'Eau et rivières de Bretagne, l'enjeu du permis d'extraction de minéral uranifère à Berné, ce n'est pas l'uranium, c'est l'eau potable.

« Les Lorientais ne se rendent pas compte que l'essentiel de leurs besoins en eau est couvert par les captages sur le Scorff. La mine de la COGEMA est proche d'un ruisseau qui se jette dans le Scorff. Les stériles laissés sur le carreau de la mine sont suffisamment radio-actifs pour entraîner

dans la rivière des radio-nucléides, par lessivage à chaque orage. Or qui connaît la dose admissible pour l'organisme ? Qui contrôlera la qualité des eaux, de façon rigoureuse et indépendante ? Qui financera les analyses ? »

Jean-Claude Pierre était ses inquiétudes, en rappelant qu'il y a vingt ans on le prenait pour un fou, quand il lançait l'alerte contre les nitrates. Ces derniers ont pourtant vu leur taux multiplié par cinq au cours des quinze dernières années. Aujourd'hui, tout le monde s'inquiète : un peu tard... Jean-Claude Pierre redoute qu'on joue le même jeu idiot avec les radio-nucléides : « La notion de doses admissibles est anti-scientifique. Comme les corps radio-actifs se fixent dans l'organisme,

il faut prendre en compte le risque cumulé. Or celui-ci est impossible à chiffrer. En 1934, on

estimait que les travailleurs en milieu radioactif pouvaient tolérer 46 rems par an ; en 1956, 5

rems par an ; aujourd'hui, on va vers 0,5 rem. Et pour l'eau, combien va-t-on tolérer ? »

Un arrêté bien silencieux

L'arrêté interministériel du 3 janvier 1989, qui précise les normes de rejets admissibles pour les pollutions chimiques, fait le silence sur les radio-nucléides. Dommage, vraiment dommage... « En France, il n'y a jamais eu de vrai débat démocratique sur le tout-nucléaire. Les élus locaux vont devoir gérer certains aspects de cette politique. Et nous allons leur demander de prendre position, dans toutes les communes des deux bassins versants du Scorff et du Blavet. »

Les associations de consommateurs ont répondu mardi soir à

une invitation d'Eau et Rivières, pour discuter de ces problèmes. La qualité de l'eau fait partie de leurs préoccupations, tout comme le droit au respect de la santé. La CSF, la CNL, l'UFC, l'ACECO-CFDT, l'AFOC, la coopérative des Sept-Epis étaient représentées. Et apparemment décidées à appuyer les sociétés de défense de la nature, déjà mobilisées : Eau et Rivières, la SEPNB, l'UMIVEM, l'URBE, les Amis du Scorff, Café-Pain-Beurre et les comités de Berné-Meslan-Bubry.

« Si la COGEMA gagne à Berné, elle pourra s'implanter par

tout, parce qu'ici il y a beaucoup d'éléments contre elle : Pontcalec est un site inscrit ; le Scorff alimente Lorient en eau ; l'exploitation d'uranium ne valorisera pas l'image des industries agro-alimentaires du Morbihan. Toute l'économie de la région peut en prendre un coup. » Déjà, les conseils municipaux de Guern et d'Arzano se sont élevés contre le projet de la COGEMA. Les associations réunies mardi vont maintenant demander aux autres d'en faire autant. On n'a pas fini d'entendre parler d'uranium en vallée du Scorff...